

Le

Au port de Rimouski

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Origines en France de cette bienfaitante institution qui date de cinquante-sept ans.

On parle depuis déjà longtemps, en notre pays, des allocations familiales; elles ont, la semaine dernière, donné lieu à un long débat à l'Assemblée Législative, débat provoqué par la présentation d'un bill ministériel dont elles étaient l'objet.

Si l'on a discuté assez longuement à la Chambre québécoise, comme à Ottawa auparavant, cette question des allocations familiales, on n'en a pas dit cependant leur histoire et leur origine, qu'il est bien intéressant de connaître.

L'honneur d'avoir donné naissance aux allocations familiales revient aux patrons catholiques français. Dès 1888, les Syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers du Nord de la France payaient des allocations pour charges de familles. Vers cette époque, un grand industriel, Léon Hammel, avait créé, à ses usines de Val-des-Bois, une caisse destinée à venir en aide à ceux de ses ouvriers qui étaient chargés de nombreux enfants. En 1890, la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, toujours en France, et celle d'Orléans entrèrent dans la même voie. Elles furent suivies, en 1892, de la Cie Paris-Lyon-Marseille. Enfin, par une loi votée le 13 avril 1913, le gouvernement français établit une indemnité familiale pour les militaires.

La guerre éclata, l'année suivante. L'idée, qui était en si bonne voie, ne progressa plus que très lentement. Du reste, on n'avait pas encore trouvé le mécanisme destiné à faire fonctionner facilement le système.

La situation pénible faite aux familles nombreuses par le renchérissement de la vie força les pouvoirs publics et les patrons à donner à leur personnel des indemnités de vie chère proportionnelles aux charges de familles. Bientôt, on en vint à verser deux indemnités distinctes: l'une de vie chère, l'autre pour charge de famille. Cette dernière continua de subsister après la guerre et prit même une extension extraordinaire grâce à l'application aux allocations d'un mécanisme ingénieux: les Caisse de compensation. Ces caisses de compensation, qui furent proposées en 1918 par deux industriels français, écartaient toutes les difficultés auxquelles on s'était heurté jusqu'à la guerre pour la diffusion des allocations familiales. Frappés des inconvénients que présentait le paiement direct des allocations par chacun des patrons à leurs employés, les deux industriels, MM. Romanet et Marcesche, imaginèrent un mode d'exécution par lequel les employeurs d'une même région ou d'une même industrie pourraient s'unir pour déterminer une même échelle d'allocations payables à leurs ouvriers et pour établir une caisse commune à laquelle chacun d'eux contribuerait de manière à répartir les charges d'une façon juste et équitable. Le montant à verser à cette caisse par chacun des patrons affiliés devait être calculé, soit d'après le nombre d'ouvriers, soit d'après le total des salaires payés par chacun des patrons aux ouvriers. C'est cette dernière base qui a été, depuis, le plus souvent adoptée et qui semble la plus pratique.

Voilà, en bref, l'histoire des origines de cette bienfaitante institution.

Henry DESCHAMPS.

UN SOUVENIR PITTORESQUE

A la quatrième session du premier Parlement élu depuis l'Acte Constitutionnel de 1867, il fut question surtout, durant le mois d'octobre 1870, de mesures tendant à encourager la construction des chemins de fer. Plusieurs projets furent discutés et le gouvernement eut de fréquentes conférences avec des délégations venues des diverses parties de la province et même du Nouveau-Brunswick. Un chemin de fer devait être construit de Saint-André à Rivière-du-Loup pour relier le Grand Tronc et l'Intercolonial à leur point de jonction avec les ports de Saint-André et de Saint-Jean. Les délégués du Nouveau-Brunswick demandaient que la province de Québec accordât pour ce chemin un octroi de terre égal à celui que la province du Nouveau-Brunswick allouait, c'est-à-dire dix mille acres par mille. Mais il y avait alors bien d'autres projets de chemin de fer: celui des Piles; celui de Montréal à Ottawa, que les uns voulaient pousser jusqu'à Aylmer seulement, d'autres, jusqu'à la Rivière Creuse, au-dessus de l'île-aux-Allumettes. Il y avait aussi le projet du chemin de fer Intercolonial, de Saint-François et de Mégantic, qui devait relier la partie ouest de la province aux ports du Nouveau-Brunswick en passant sur le territoire des Etats-Unis.

Mais, cette année-là, si les chemins de fer faisaient parler d'eux, les « chemins de bois » ne manquaient pas d'en faire autant. Le 26 novembre 1870, pendant la session, sir Narcisse Belleau, lieutenant-gouverneur, et les membres de la Législature inaugurèrent le fameux chemin à lisses de bois de Gosford. L'excursion organisée à cette fin eut un plein succès et on peut en lire un pittoresque compte rendu dans le « Journal de Québec » qui donna d'intéressants détails sur ce nouveau genre de construction de chemins emprunté à la Suède et à la Norvège où des entreprises de même nature avaient parfaitement réussi jusqu'alors. Il faut croire qu'on ne fut pas aussi satisfait dans notre province puisque la seule expérience dans cette construction fut celle du chemin à lisses de Gosford. Notre climat était, paraît-il, tout à fait refractaire aux lisses de bois.

N'empêche que les excursionnistes qui, en ce beau jour clair et ensoleillé du 26 novembre 1870, trainés par la locomotive « Jacques Cartier », s'en allaient vers le nord, leurs wagons glissants sur de blancs rubans de bois, se déclaraient émerveillés de « voler » à une vitesse de douze milles à l'heure pendant que la locomotive déchirait l'air de « son sifflement aigu qui retentit dans un pays qui, naguère encore, ne répétait que les chants des oiseaux et la parole de l'homme ». Et telle était la « fougue » de ce train que, « sans effort extraordinaire, il gravit la rampe de Lorette où l'élévation est de 290 pieds au mille, soit un pied par vingt. » On lit dans le compte rendu: « A la vue de ce qui vient de se produire, un député, ennemi juré des chemins de bois, déclare qu'il perd un de ses préjugés et que jamais convoi sur des lisses de fer, même sablées, ne pourrait arriver au milieu d'une côte de ce genre ».

Toutefois, on dépit de l'enthousiasme du rapporteur, on perçoit que le voyage sur les fameuses lisses de bois fut plutôt cahoteux. « A tout instant », écrit l'auteur, « l'on craint que le convoi s'échappe par la tangente pour nous jeter dans l'abîme qui semble nous attirer ». A ce moment, en effet, « la voie, dans l'espace de six cents pieds, repose sur de simples chevalets. Mais on assure que cet ouvrage est d'une solidité à toute épreuve et que tout danger d'une culbute est purement imaginaire ».

Il faut le croire, puisqu'on arriva sain et sauf à Gosford. Là, il y eut banquet « sur le pouce », puis, naturellement discours par, entre autres, sir Narcisse Belleau, le lieutenant-gouverneur, qui, ainsi que tous les orateurs de la circonstance, félicita la compagnie de son succès: « De l'inauguration du chemin Gosford », dit-il, « date une ère nouvelle pour notre province ». Et sir Narcisse souhaita que désormais tout chemin « se fasse à l'imitation de celui de Gosford » si celui-ci « satisfait toutes les espérances ».

Evidemment, le chemin Gosford ne satisfait pas « toutes les espérances », puisqu'il fut le seul du genre et que, dans la suite, on adopta les lisses de fer.

Col. ARTHUR.

CE QU'A FAIT IGOR STRAWINSKY AUX ETATS-UNIS

Par Darius Milhaud

(Copyright A. F. I. — Tous droits réservés)

Malgré le retard de sa publication, l'intéressant article ci-dessous de Darius Milhaud, qui l'A. F. I. nous a transmis au cours de l'automne dernier et qui est, croyons-nous, demeuré inédit au Canada, ne manquera pas d'actualité cette semaine, à peine quelques jours après le passage de l'illustre compositeur Strawinsky, — « le plus grand compositeur vivant » de notre époque — à Montréal, où il dirigeait lui-même, lundi soir, l'exécution de trois de ses propres œuvres ainsi que des œuvres d'autres maîtres avec l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Quelle joie de savoir les communications avec Paris rétablies! Pendant quatre années les nouvelles nous parvenaient rarement. Parfois quelqu'un qui s'évadait pour rejoindre les forces de la France Libre jetait un lettre à la poste, après avoir franchi la frontière. Nous ignorions presque tout de la vie musicale qui continuait à Paris dans des conditions si inhumaines, mais tout ce que nous apprenions nous remplissait d'admiration.

François Poulenc a pu me faire parvenir par une amie des détails sur le succès de son ballet « Les animaux modèles » et sur les concerts de Munch, mais il me demande aussi: « Que fait Strawinsky? » Je m'en vais lui répondre et je ne doute pas que tous ceux qui ont suivi avec passion l'évolution de Strawinsky de l'« Oiseau de Feu » à « Perséphone » ne désirent entendre parler des œuvres diverses que ce grand musicien a écrites en Amérique.

Igor Strawinsky est venu aux Etats-Unis en 1939 où la chaire de poétique Charles Eliot Norton lui était offerte à l'Université de Harvard. Il y fit six conférences qui parurent en français en 1942

sous le titre de Poétique Musicale, aux Editions de la Harvard University Press.

Quelques semaines avant la guerre, l'Orchestre Symphonique de Chicago commanda à quelques compositeurs des œuvres pour célébrer son 50ème anniversaire. C'est à cette occasion que Strawinsky écrivit sa symphonie en Ut. La musique de l'auteur du « Sacre » n'est pas jouée aux Etats-Unis aussi fréquemment qu'on pourrait l'espérer. Evidemment l'« Oiseau de Feu » et « Petrouchka » sont assez souvent exécutés. La partition du « Sacre » a été utilisée dans un film de dessins animés de Walt Disney: « Fantasia ». Mais les œuvres de Strawinsky écrites entre 1920 et 1940 sont très rarement, pour ne pas dire jamais, exécutées sauf parfois dans des concerts de disques à la Radio. La Symphonie en Ut est claire et simple et atteint à une noble grandeur. Le style se dépouille de plus en plus et une sensibilité profonde se manifeste dans la ligne mélodique et dans l'invention qui préside aux modulations de toutes les œuvres récentes de ce Maître.

A la demande du chef d'or-

chestre Jannsen de Hollywood, Strawinsky a écrit sous le titre de « Danses concertantes » une suite ayant la forme du Concerto Grosso. Ici, le classicisme se mêle à la fantaisie la plus charmante.

Sous le titre de « Four Norwegian Moods », il nous offre de courtes pièces sur des thèmes norvégiens incorporés dans la musique de la manière dont Haydn, à son époque, se servait de folk-lore.

Les plus amusantes par ses circonstances qui l'ont suscité est le « Circus Polka ». Le Cirque Ringling Barnum et Bailey commanda cette Polka pour son corps de ballet de 50 éléphants et aussi de 50 danseuses avec comme étoile la danseuse Zorina et l'éléphant Modoc. La chorégraphie est de Balanchine.

Cette pochade devait chronologiquement être suivie par une grande œuvre bien émouvante: « L'Ode » en trois parties pour orchestre. A la suite de la mort de sa femme, l'éminent chef d'orchestre Serge Koussevitzky créa, à sa mémoire, une fondation pour commander de la musique chaque année à plusieurs compositeurs. (Je viens de commencer ma 2ème Symphonie pour cette même fondation). C'est pour elle que Strawinsky écrivit son « Ode » l'an dernier. Ici tout est calme, paisible. Les trois parties sont: 1) « Eulogy », un chant traité en fugue; 2) « Eglogue », véritable concert champêtre évoquant les concerts en plein air que le grand chef a donnés chaque an-

née autour de son école de musique d'été à Tanglewood (qui a cessé de fonctionner depuis l'entrée en guerre de l'Amérique); 3) « Epitaphe », air serain, comme une inscription funéraire.

Schilkret, un musicien de Hollywood, prépare un album de disques avec des textes de la Bible, lus ou chantés sur un fond musical. Hindemith, Tansman et moi-même avons collaboré à cette entreprise. Strawinsky écrivit une petite cantate pour chœur et orchestre: « Babel ».

Pendant l'été de 1944, il composa pour l'orchestre de Paul Whiteman, qui est une espèce de jazz symphonique, un « Scherzo de la russe » qui a été donné récemment à la Radio, mais dont la transmission n'a pas été faite sur la côte du Pacifique et je n'ai pu l'entendre du Collège où j'enseigne la composition depuis quatre ans.

Cette année Strawinsky a écrit également une limpide et ravissante sonate à deux pianos. Il vient de terminer pour une production de Broadway des « Scènes de Ballet ».

Les troupes de ballet font davantage honneur à la musique de Strawinsky que les sociétés de Concerts. Les Ballets Russes de New-York, tout en maintenant « Petrouchka » au répertoire, ont fait une interprétation chorégraphique du Concerto de violon et viennent de créer à New-York récemment un ballet sur les « Danses concertantes » avec des décors d'Eugène Berman, dont le dernier ballet un « Roméo et Juliette » est un admirable chef d'œuvre.

Strawinsky et sa femme habitent Hollywood, mais cela ne l'a pas incité à travailler pour les films. Il y a souvent eu des négociations en cours, mais qui n'ont pas encore abouti à un résultat.

Nos chefs de Services publics et administratifs



M. HENRI-EMILE LAVOIE
Inspecteur d'écoles

Département de l'Instruction Publique

Né à Buis-St-Paul (Charlevoix) le 22 février 1905, de M. et Mme Micaël Lavoie (Leclerc Gauthier). Il y fit ses études primaires au Collège des Frères Maristes. Ses aptitudes le conduisirent à l'École normale Laval, 1921-23. Médaille d'or en Pédagogie. Professeur et directeur de l'Académie des garçons de Plessisville (Mégantic), 1923-30. Il s'y maria à Mlle Marguerite Quellet le 27 juin 1928. Brevet d'inspecteur d'écoles en 1929. En août 1930, il fut appelé à la charge qu'il occupe présentement dans la circonscription de Rimouski: 19 municipalités, scolaires, 125 écoles sous contrôle, 210 classes, 3500 élèves, qu'il visite deux fois l'an. Amateur de travaux d'art manuel. Trois enfants: Louis-Paul, 16 ans, étudiant au Séminaire de Rimouski, président provincial des Clubs 4-H; Lise, 8 ans; Suzanne, 5 ans.

incapacité à traduire l'Épître... (Oubliions Cicéron et Virgile...).

Quand je suis sorti de l'Alma Mater, nous étions cinq ou six enthousiastes à proclamer: « Moi, je me CULTIVERAI... » (Quelle prétention!) je lirai mes « GROS LATINS », etc... Eh bien! je suis encore enthousiaste, j'ai toujours soit de culture, mais je suis aux prises avec la vie, avec mon métier, avec un travail intéressant, mais ardu, et... je me cultive infiniment moins que je ne le voudrais. A celui qui me lancera la première pierre je répondrai: « Mon vieux, je ne peux pas faire mieux; à vingt-six ans, je suis déjà des régimes parce que je mène une vie trop sédentaire... Ce n'est pas en m'écrasant à une table de lecture que je peux passer des soirées, saines et reposantes pour moi... Oui, je sais, j'ai besoin, GRAND besoin de lettres, de sciences, bref je suis un ignorant, mais j'ai aussi besoin d'exercice, d'air et de détente: bref, je serai un impotent avant peu si je continue à respirer de l'air rationné, à griffonner des textes laborieux, à m'éclairer de lumières artificielles, en un mot, à gagner ma vie au détriment de mon organisme... sans jamais m'accorder les distractions banales, mais nécessaires de la vie moderne... »

Le printemps s'en vient; comme bien d'autres, je me suis acheté une petite voiture qui me coûte une fortune, le prix d'un beau commencement de bibliothèque... et, pourtant, je n'ai pas de remords; je vis dans un monde trépidant, et, cet été, quand il fera beau, à la campagne, comme le commun des mortels, je prendrai l'air avec délices, en soupirant sans vergogne: « Que le bon Dieu bénisse Cicéron! »

Pierre D'Angle.

Billet du Jeudi

“DES AVEUX”

par Pierre D'ANGLE

On ne peut me reprocher d'être trop loquace ou prolifique. Je m'en veux même de ne pas être plus régulier dans mes billets. Non pas que je crois mes billets indispensables au journal, mais bien parce que je suis heureux de rester en contact étroit avec la région du Bas-du-Fleuve, avec Rimouski et ses environs.

Je ne manque pas de lire assidûment le Progrès du Golfe, qui me tient au courant des événements de « mon pays ». J'y apprend le mariage de l'un, les déplacements de l'autre, les succès d'un troisième, bref tout ce qui fait l'histoire d'une collectivité heureuse...

Mon seul regret est de ne pouvoir, assez souvent, participer plus profondément à cette vie régionale, parce que, je dois l'a-

vouer avec tristesse, je ne connais plus les gens de Rimouski, je suis déjà un VIEIL ancien du Séminaire; j'ai quitté la ville en 1936 et je suis désormais un étranger, pour les « jeunes » de la ville... et même les moins jeunes.

Justement, l'été dernier, j'arpentais la rue Saint-Germain avec ma femme et, à tout instant, comme elle me demandait par curiosité: « Qui est ce monsieur, ici cette dame? », j'étais forcé de répondre: « Des nouveaux arrivés, sans doute, je ne les connais pas... » Ma réponse était ridicule: ils n'étaient pas de NOUVEAUX arrivés, mais moi j'étais devenu un ex-Rimouskiois...

Au Séminaire, toute une génération (huit ans, des Éléments à la Physique) a passé sur les

banques de nos classes, depuis que je suis parti... Je lis la Vie Ecclésiastique et j'y reconnais tout au plus les noms de famille... J'en suis déjà à parler le langage de mes parents: « Ce doit être le fils de Monsieur UN Tel, le frère de celui-ci, le neveu d'un autre, etc... » Il me faut déjà des points de repère... Je ne connais plus les élèves, il faut presque parler de leurs « ancêtres », pour que ça me dise quelque chose...

Neuf ans ont passé depuis ma sortie du collège... Mon Conventum aura lieu l'an prochain... et j'ai tout oublié mon latin... A un tel point que, si au cours de notre réunion d'Anciens, en 1948, M. Elphège Bouchard voulait « relaire », répéter une de nos classes de Rhétorique, j'aurais peur de rougir de honte, devant mon

Nominations

L'hon. Jules-A. Brillant vient d'être nommé membre du Bureau fédéral de Coordination des projets de travaux publics pour le Dominion.

Le Dr Jean-Louis Laroche, médecin en chef de l'École d'Aviation de Mont-Joli, a été nommé récemment chef d'escadron. Il est originaire de Québec.

Une amende de \$15 fut imposée à un cultivateur de St-Mathieu qui s'était procuré du sucre sans coupon.

Notaires à Mont-Joli

Onze notaires du district de Rimouski se sont réunis samedi dernier à Mont-Joli pour conférer sur d'importantes questions ayant trait à la régie organique de leur profession, questions qui font actuellement l'objet d'un referendum soumis à tous les membres pratiquants de l'Ordre, d'un bout à l'autre de la province. Ces questions sont celles de la diminution éventuelle du nombre des membres de la Chambre des Notaires et du remaniement de la représentation des districts à cette Chambre, laquelle compte actuellement 47 membres, ce qui est par plusieurs jugé excessif proportionnellement au nombre de notaires en exercice et cause de l'aggravation des frais administratifs, ayant comme conséquence l'augmentation considérable de la contribution annuelle. En effet, de toutes les anciennes professions libérales, le Notariat est celle dont les membres sont individuellement les plus grevés par cette contribution, qui depuis quelque 20 ans a été augmentée de plus de 500%.

Les notaires de notre district — qui comprennent trois comtés — réunis à Mont-Joli, après avoir discuté les raisons qui militent pour ou contre le statu quo, se sont accordés sur la nécessité d'une limitation de la représentation à un maximum de 20 membres, dont 10 pour les districts de Mont-Joli, Québec et Trois-Rivières, et

Conférences agricoles

Quatre paroisses du comté de Matane bénéficieront, la semaine prochaine, de conférences agricoles qui seront données par l'agronome Georges-Emile Fortin, de St-Fabien, M. Médéric Chalifour, du service d'Horiculture, et M. Laurent Côté, instructeur en arts domestiques, de Québec. L'agronome Raymond Langlois, de Matane, dirigera les séances qui auront lieu à Ste-Félicité, mardi après-midi, à St-Uric, toute la journée de mercredi, à St-Léandre, jeudi après-midi, et vendredi, à Fata-des-Sables.

Sentences

Le juge Amédée Caron a rendu plusieurs sentences cette semaine, à Rimouski.

Deux restaurateurs de St-Alexis, trouvés coupables d'avoir en leur possession des planchettes à poinçonner, ont été condamnés à \$50 d'amende en plus des frais.

Un citoyen de Mont-Joli, accusé d'avoir détérioré un générateur d'auto, s'est vu infliger une amende de \$5.00.

10 pour les autres districts de la province, nombre qu'ils considèrent amplement suffisant pour « gouverner » leur corporation professionnelle, dont le nombre de membres — moins d'un millier — ne peut tout de même pas se comparer à la population de la Province de Québec, à laquelle il suffit de 91 députés pour la représenter toute entière à l'Assemblée législative.

A la réunion de Mont-Joli, tenue à l'hôtel Voyer, on remarquait les

notaires suivants: Mtes J.-O. Lebel, de Matane, Philippe Cossette, M. A. L. de Causapscal, Henri Larue, d'Amqui, Gérard Dionne, maire d'Amqui, J.-B. Perreault, de Sayabec, Joseph Dubé et Jean-Marie Gagnon, de Mont-Joli, Eudore Couture, Gleason Belzile et Marc-André Fillion, de Rimouski, et Emile Gagnon, de Bic. Sur la fin de l'après-midi, ils furent les invités de leur confrère le major Jean-Marie Gagnon au mess des officiers des Fusiliers du Saint-Laurent.

Décès

(Suite de la page 6)

M. Armand Brisson, de St-Robert Bellarmin, est décédé à l'Hôpital St-Joseph, le 8 mars. Il était âgé de 47 ans. Il laisse pour le pleurer son épouse (Elmire Pineau) et quatre enfants, Mme J.-P. Charest (Blanche), Mme Roger Pouliot, Jacqueline et Yves Brisson.

Les Hôteliers de la Gaspésie au Parlement



Le 23 février dernier, les directeurs de l'Association des Hôteliers de la Gaspésie allèrent rencontrer le cabinet provincial pour lui soumettre leurs projets pour l'après-guerre. Ils furent reçus par l'honorable Camille-E. Pouliot, M.D., ministre de la Chasse et des Pêcheries, député de Gaspé-Sud, auquel se joignirent les honorables Antonio Talbot et Paul Beaulieu, respectivement ministres de la Voirie, de l'Industrie et du Commerce. Sur cette photo on peut voir, de gauche à droite, quelques-uns des délégués, debout en arrière de l'honorable Pouliot et de M. Henri Jolicoeur, C.R., député de Bonaventure: MM. Jos. Byrne, de Québec et Percé, François Santerre, de Rimouski, R. Marcoux, de Mont-Joli, C. Quellet, de Carleton, Hector Cyr, de New-Richmond, J.-Ernest Guité, de New-Richmond et Percé, Alphonse Routhier, de Routherville, Roger Dubé, de Matapédia, et R. Drolet, de Petite-Madeleine.

LE PROGRES DU GOLFE

AIDONS LA CROIX-ROUGE

Souscrivons généreusement

OBJECTIF POUR RIMOUSKI : \$3.750,00

La Campagne de souscription annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont l'objectif a été fixé à \$2.250.000 pour la province de Québec nous fait le pressant devoir de faire une large part de notre générosité à cette oeuvre éminemment humanitaire, dont l'action bienfaisante s'exerce auprès des victimes de la guerre.

Dans la vaste organisation de la Croix-Rouge internationale, la Croix-Rouge Canadienne s'est acquis une réputation de générosité et d'efficacité qui a grandi à l'étranger le prestige de notre pays, car elle a magnifiquement rempli sa tâche depuis le début de

la guerre. Cette tâche n'est aujourd'hui ni moins vaste, ni moins indispensable, en dépit des perspectives plus précises de la fin de la guerre en Europe. Nulle considération optimiste n'autorise à croire que nos blessés et nos prisonniers de guerre pourront se passer d'ici un an des secours que leur dispense la Croix-Rouge.

Les témoignages de tous les prisonniers de guerre Canadiens, combattants et civils, qui ont été rapatriés s'accordent à dire que les colis de la Croix-Rouge leur ont adouci l'épreuve de la captivité et leur ont même sauvé la vie dans certains cas. Nous qui, mal-

gré cette guerre épouvantable, vivons en liberté, dans l'abondance des choses indispensables à la vie, avons peut-être peine à croire qu'il en est ainsi, mais tel a été le ministère charitable de la Croix-Rouge.

La somme requise cette année constitue un objectif qui n'est pas au-delà des ressources de notre générosité, si nous comprenons notre devoir et si nous savons nous faire une juste conception de la charité chrétienne. Souscrivons généreusement pour la Croix-Rouge, cette oeuvre si grande et humanitaire entre toutes. Aidons ceux qui souffrent.

(Communiqué)

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous la responsabilité des correspondants)

Bas les Masques !

M. King ordonnera les élections en juin prochain ou plus tard...

Monsieur King vient de déclarer, à la radio, que les élections fédérales auront lieu après la victoire.

Il y a plusieurs élections partielles à faire : Portneuf, la Beauce, etc... Il a annulé les brevets d'élections dans ces comtés, car le vent ne lui paraît pas favorable.

King a peur; il sent qu'il n'a plus la confiance des Canadiens...

Il s'est fait élire en 1940, dans une élection-surprise, en temps de guerre, par les moyens dont on se souvient, en promettant que jamais il n'imposerait la conscription pour service outremer. En 1942, ce même King a demandé d'être relevé des promesses qu'il avait faites et grâce auxquelles il avait été élu dans le Québec.

Il a renié le pacte qu'il avait fait avec son ami intime et son factotum l'Honorable Ernest Lapointe; le fils de M. Ernest Lapointe le lui a d'ailleurs fermement rappelé.

Voilà le chef de Gouvernement qui s'est hissé au pouvoir grâce à sa prétendue politique anti-imperialiste et grâce à l'appui entier du Québec, soixante-cinq députés du Québec sur soixante-cinq candidats en 1921.

La Reconnaissance de King se traduit envers Québec en livrant les Canadiens-Français au fanatisme d'une petite clique fanatique des autres provinces.

Les partisans de M. King osent déclarer que, si ce dernier a imposé la conscription, c'est la faute des conservateurs-progressistes députés à la Chambre des Communes.

Allons... Nous ne sommes pas des imbéciles...

Il y a à la Chambre des Communes environ et pas plus de quarante députés conservateurs-progressistes; combien y a-t-il de députés libéraux?

King a cent cinquante députés au moins; il a plus de cent voix de majorité; comment quarante députés peuvent-ils imposer leurs vues à cent cinquante députés?

Les libéraux disent que les bleus ont poussé et forcé King à établir la conscription; c'est vrai que les bleus élus en 1940 ont renié leur chef feu le Dr Manion, qui était et s'est prononcé contre la conscription. Mais une majorité de cent voix était plus que suffisante pour maintenir King dans le droit chemin qui lui avait été dressé par Québec qui l'avait fait chef.

Mais non; M. King ne s'est souvenu que de ses origines, mais plutôt il a oublié les principes de son grand-père Lyon MacKenzie. King a oublié son ami sincère Ernest Lapointe qui l'avait fait choisir chef contre les sbires de la finance; il a renié les Canadiens-Français qui lui ont toujours accordé leur plus loyal appui.

King a menti à ses amis; il a renié ses promesses, et maintenant il veut aller représenter le Canada au traité de paix quand il a semé la désunion dans son propre pays par sa politique hypocrite et menteuse.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain, n'ont pas établi la conscription, et pourtant ces pays sont aussi loyaux que les autres dominions du Commonwealth.

Nous comprenons que Monsieur King, garçon, a fait son devoir, lors de la première grande guerre, en demeurant aux Etats-

Unis. Le 22e Canadien-français a fait plus que lui alors, et il n'a pas de leçon à nous donner. Les Canadiens-Français préfèrent l'élevage des enfants à l'élevage des chiens; autre race, autres moeurs; faut-il que nos mères sacrifient leurs fils pour la défense de ceux qui préfèrent élever des chiens...

Nous, Canadiens du Québec, nous voulons développer et défendre notre Canada, le faire prospérer, parce que c'est notre seule et unique patrie. Les cumulards, les proiteurs de guerre, les politiciens menteurs et véreux ne nous intéressent pas. Nous voulons des députés indépendants que n'influencent ni l'argent ni les faveurs.

Au diable les vieux partis rouge et bleu qui maintenant trahissent le pays.

Nous voulons vivre libres, chez nous.

Vive le parti Indépendant.

Henri LaRue, N. P.

TRIBUNE LIBRE

(Publié sous la responsabilité des correspondants)

M. le Directeur du Progrès du Golfe, Rimouski, Monsieur,

Le fameux violoncelliste Piatigorski est enfin venu à Rimouski. Cet artiste nous a fait entendre du Mozart, du Beethoven, du Saint-Saens. Il maîtrise à la perfection son art, et ce n'est pas peu dire. S'il a appris des grands maîtres, il peut maintenant faire école et avoir des disciples. Aussi le public rimouskiois ne lui a-t-il pas ménagé les applaudissements qu'il méritait.

Malheureusement, un incident fâcheux s'est produit. Au début de la soirée, on a joué un hymne national étranger. Cependant par respect, l'auditoire s'est levé, espérant du moins que l'O Canada serait joué en second. Il n'en fut rien. Une certaine nervosité naturelle s'est manifestée parmi les auditeurs et auditrices à la suite de ce manque de courtoisie pour le public canadien-français.

Durant l'intermission, nous pouvions entendre ces réflexions: « Comment se fait-il qu'on n'a pas joué l'O Canada?... Ce n'est pas juste » Enfin, on espérait que la gaffe serait réparée à la fin du concert. Loin de là, on laissa partir la foule, comme si rien n'était. Comment se fait-il que les directeurs de la Société des Concerts n'ont pas fait jouer notre hymne national, O Canada?

Monsieur le Directeur, à l'avenir, on devrait faire attention. On a dit que le fait pour Piatigorski d'annoncer en français ses numéros de rappel pouvait diminuer la faute. Il n'en est rien. Au contraire, il nous a donné un exemple en parlant la langue du vaste auditoire. N'ayons pas peur de parler toujours français et de réclamer sans cesse l'O Canada.

UN RIMOUSKIOIS.

Mariages à la cathédrale

Le 10 février, J.-G. Emilio Lalonde, fils d'Emile Lalonde et d'Anna Schmidt, de Ville-LaSalle (Montréal), a épousé Thérèse Côté, fille de J.-Michel Côté, marchand, et de Marie-Louise Pineault.

Le 12, Charles-Edouard Marquis, électricien, de Ste-Odile-sur-Rimouski, fils de feu Fortunat Marquis et de feu Eugénie Gamache, a épousé Marie-Alphonse Vignola, fille de feu Thomas Vignola et de Clarina Roy, de Mont-Joli.

Le 17, Léopold Lévesque, cocher, fils de feu Herménégilde Lévesque et de Rose-de-Lima Gagnon, a épousé Rita Brisson, fille de Alphonse Brisson et de Léontine Lepage.

ANCIENNE DE ST-ANACLET DE GEDEE A SHAWINIGAN

Mme Edouard Tardif, née Saint-Laurent (Lucia), 59 ans, est décédée chez elle, à Shawinigan, après une longue maladie. Originnaire de Saint-Anaclet, Rimouski, la défunte habitait Shawinigan depuis 17 ans. Outre son époux, elle laisse 3 fils, MM. Léo, Thomas et Alberto; 4 filles, Marie-Ange (Mme Georges Henley), Marie-Marthe (Mme Edmond Weber), Mlle Jeannette et Marguerite Tardif; 5 frères, MM. Joseph, Martial, Louis, Aimé et Aquila Saint-Laurent; 2 soeurs, Mmes Nap, Lévesque et Arthur Nadeau; six petits-enfants et plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Mort de M. Joseph Lepage

Le 1er mars, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est décédé M. Joseph Lepage, époux de Ursule Saint-Pierre, à l'âge de 61 ans et 6 mois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Roger, et cinq filles: Mme Roland Boucher (Anne-Marie), Gertrude, Mme Paul Robitaille (Rièna), Françoise et Gisèle Lepage. Il était le frère de L.-P. Lepage, Omer et Emile, Maria, Eva, Mme Joseph Beauchemin (Adocilia), tous de Québec. Il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de Rimouski. Son service a été chanté le 5 mars à la cathédrale de Rimouski en présence d'un grand nombre de parents et d'amis et l'inhumation a été faite dans le cimetière paroissial de Rimouski.

Le défunt était le fils de M. Antoine Lepage, décédé. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

A la Cour d'Appel

La Cour d'Appel a pris en délibéré la cause d'un nommé Gillet qui en appelle d'une décision de la Cour des Sessions de la Paix, le condamnant à la prison pour un vol sur la personne. Au cours d'une randonnée en automobile, Gillet se serait emparé d'une somme de \$200 appartenant à Roméo Michaud, de Rimouski. Le prévenu fut condamné sur une preuve entièrement de circonstance. Le procureur de la défense a plaidé hier que la preuve telle que faite ne pouvait suffire à faire condamner son client, et que la version de l'appelant et de sa femme, les deux seuls témoins directs, devait être acceptée parce que plausible et véridique.

Sépultures à Rimouski

Le 6 février, Martin, Zéphirin, fils de Léon Martin et d'Elise Beaulieu, décédé à l'âge de 17 ans.

Le 13, Martial Rousseau, époux d'Elmire Bellavance, de Baie-Comeau, décédé à Rimouski à l'âge de 60 ans et 8 mois. Frère de Edmond Rousseau, de Rimouski.

Sain et sauf

Le soldat Daniel Gauthier, à l'action outre-mer, est maintenant sain et sauf après avoir été officiellement rapporté disparu.

Société d'une Messe

Evêché de Rimouski, le 8 mars 1945.

Monsieur l'abbé Henri Longpré, décédé le 3 mars courant à Montréal, était membre de la Société d'une Messe.

S.-E. CHENARD, prêtre, Chancelier.

Ecole de Commerce

Les promoteurs de l'Ecole de Commerce se sont réunis récemment au Séminaire de Rimouski, pour étudier l'acte d'incorporation de cette institution en formation.

Un comité permanent a été nommé, qui se compose de M. le chanoine Georges Dionne, les abbés A. Thibault, Guillaume Dionne, Adrien Page, chanoine C.-B. Beaulieu, de Bic, Philippe Cyr, curé de Cabano, Eudore Desbiens, curé de Causapscal, MM. Léopold D'Anjou, J.-A. Brillant, Albert Michaud, de Rimouski, L.-P. St-Laurent, de Luceville, Hervé Dorval, de Trois-Pistoles, J.-Chs Gagnon, de Matane, et J.-D. Brulé, de Val-Brillant.

Cinéma gratuit au Théâtre Cartier

Dimanche le 11 mars, à 8 heures, p. m.

Par l'Office National du Film

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski est heureuse d'annoncer à la population de Rimouski qu'il y aura des vues animées parlantes à chaque deuxième dimanche du mois. Ces séances de vues seront absolument gratuites.

La réalisation de ces programmes instructifs et récréatifs est due: 1. — A la courtoisie de l'OF-

FICE NATIONAL DU FILM qui veut bien mettre à notre disposition ses films les plus intéressants et son personnel.

2. — A la générosité de l'ami de tous les bons mouvements, M. ELZEAR COTE, qui a bien voulu nous prêter son magnifique THEATRE CARTIER.

3. — A l'initiative de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski qui a bien voulu se charger de l'organisation de ces soirées éducatives et récréatives afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre de personnes possible.

Donc, qu'on se le dise et qu'on se rende en joule au THEATRE CARTIER, dimanche soir, le 11 mars, à 8 heures.

Pour éviter l'encombrement, les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis.

(Communiqué)

Au Théâtre Cartier

12-13-14 mars 1945

Ingrid Bergman, Richard Denning dans La famille Stoddard

Personne ne voudra manquer de voir cette belle version française présentée au Cartier pour trois soirs seulement. Les scènes comiques et dramatiques se succèdent pour en faire une des meilleures productions traduites.

Au même programme vous verrez les nouvelles et un sujet court.

15-16-17 mars 1945

Ann Miller, Freddy Martin dans What's buzzin cousin

Dans ce film le chant est gai, enlevant, les danses sont d'une

originalité qui dépasse tout ce que l'on a pu imaginer jusque là. C'est une des pièces musicales les plus grandioses qui ont été présentées au public.

Vous verrez au même programme l'épisode de la série CAPTAIN AMERICA et sujet

Une seule représentation à 8 heures.

Au théâtre Rimouskiois

10-12-13 mars 1945

Grace Moore, Franchot Tone dans The king steps out

Très belle comédie musicale. Pendant ce film, Grace Moore in-

terprète les plus belles chansons de son répertoire. Tous ceux qui aiment le beau chant ne regretteront certainement pas d'avoir vu ce film.

Vous verrez au même programme un sujet court et une comédie.

14-15-16 mars 1945
John Garfield, Ann Sheridan dans They made me a criminal

Tous les amateurs de films policiers ne devraient pas manquer de voir celui-ci qui saura certainement leur plaire. A ce film d'action se mêle aussi une belle intrigue amoureuse.

Au même programme, vous verrez le 2e épisode de la série THE DESERT HAWK.

Une seule représentation à 8 heures.

"Ah! Maintenant Je Peux Respirer!"

Avec une rapidité surprenante, quelques gouttes de Va-tro-nol dans chaque narine aident à dégorger les voies nasales—facilitent la respiration—quand votre tête est prise par la congestion passagère que cause l'obstruction. Jouissez du merveilleux soulagement qu'il vous apporte! Le Va-tro-nol soulage aussi très vite les souffrances dues au rhume de cerveau et à son cortège d'éternuements, d'enflurement. Essayez-en! Vous en serez enchanté! Voyez le mode d'emploi dans le dépliant.



VICKS VA-TRO-NOL



Nos dollars sauveront des milliers de vies!

PARTOUT où l'humanité peine et souffre, partout où la guerre exerce ses ravages, se dresse l'emblème de la Croix-Rouge, qui ravive l'espérance. Cette grande institution se fait un devoir de reconforter, de nourrir, de vêtir, de soigner ceux qui ont besoin de son aide. L'oeuvre de la Croix-Rouge est immense. Ses cliniques de donneurs de sang fournissent le sérum qui sauve la vie de milliers de combattants.

Pensez aux prisonniers de guerre auxquels la Croix-Rouge expédie régulièrement des colis de vivres, aux civils—hommes, femmes et enfants—que la guerre a chassés de leurs foyers et qui se tournent anxieusement vers nous. Ils dépendent de la Croix-Rouge et ils savent que cette société ne pourrait poursuivre son oeuvre, si les Canadiens ne l'aidaient pas.

Répondez donc à cet appel. Donnez généreusement. Il faut recueillir \$10,000,000. Jamais votre aide n'a été aussi nécessaire!

SERVICES DE LA CROIX-ROUGE

- Gardes-malades
- Cliniques des donneurs de sang
- Colis aux prisonniers de guerre
- Ambulances
- Médicaments
- Service de renseignements pour les prisonniers
- Secours aux équipages de la marine marchande
- Secours aux sinistrés
- Service de renseignements pour les civils
- Vivres aux Alliés
- Instruction des volontaires
- Secours aux civils
- Équipement mobile

LA CROIX-ROUGE A BESOIN IMMEDIATEMENT DE \$10,000,000
OBJECTIF PROVINCIAL: \$2,250,000

La misère est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, le "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de notre Nation Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

LA CROIX-ROUGE + CANADIENNE

HOTEL DE VILLE

Le Comité de la Croix-Rouge à Rimouski

Le comité officiel de la Campagne de souscription de la Croix-Rouge Canadienne à Rimouski se compose des membres suivants :

Patrons : Son Excellence Monseigneur Georges Courchesne, Son Excellence Monseigneur Charles-Eugène Parent, l'honorable Jules-A. Brillant, C.L., — Président honoraire : Son Honneur le Maire Paul-Emile Gagnon, C.R. — Vice-Président honoraire : M. Wilfrid Ouellet. — Présidents actuels conjoints : le juge Amédée Caron, Mme H.-M. Wilson, Mme Paul-Emile Gagnon. — Membres du comité exécutif : MM. Gleason Bellisle, Alex. Murray, Léopold D'Anjou, Louis-Philippe St-Laurent, P.-Emile Lavoie, Dr Omer Leclerc, Dr Léon Leduc, Henri Jacob, All. Dubé, M. A. L., James Harney, Joseph Santerre, Elzéar Côté, G.-A. Lavoie, Léo McLaren. — Trésorier : M. J.-Ernest Poitras. — Trésorier adjoint : M. L.-A. Marcoux. — Publicistes : Mme Léon Leduc, M. Maurice Tessier. — Secrétaire : Mlle Janine Germain.

Coupe Sewell

A la salle de curling de Rimouski, dimanche, six équipes sont venues aux prises pour se disputer la coupe Sewell de Baie-Comeau. Deux équipes de Matane, venues en auto-neige, et deux de Baie-Comeau, arrivées par avion, furent regues par les Rimouskois. Le tournoi fut mouvementé et la coupe fut gagnée par le club de Baie-Comeau, qui obtint 76 points contre Rimouski, 70 points, et Matane, 56 points.

Baptêmes à la cathédrale

Le 1er février, Dubé, Marie-Rolande-Diane, enfant de J.-Bte Dubé, constable de la Gendarmerie Royale, et de Aliette Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Desrosiers, de Baie-Trinité.

Le 4, Belzile, Marcelle-Hélène, enfant de Camille Belzile, militaire, et de Yvonne Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde St-Laurent.

Bernier, Adrienne-Gabrielle, enfant de Odilon Bernier, militaire, et de Georgette Beaulieu. Parrain, Chs-Auguste Lepage; marraine, Ida Soucy.

Le 6, Ross, Marie-Desanges-Adrienne, enfant de Roger Ross, journaliste, et de Imelda Harper. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Harper.

Le 11, Lévesque, J.-Auguste-Jean-Hugues, enfant de J.-Eugène Lévesque, forgeron, et de Irène Labbé. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Vaillancourt.

Le 14, Sirois, Marie-Ginette-Pierrette, enfant de Arthur Sirois, électricien, et de Marcelle Charbon. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Boucher.

Plourde, Marie-Jacqueline, enfant de Adhémar Plourde et de Albertine Pouliot de Ste-Irène. Parrain, Ferdinand Potvin; marraine, Eva Côté.

Le 16, Pineault, Jos.-Jean-Guy, enfant de Emmanuel Pineault, journaliste, et de Justine Jean. Parrain, Mathieu Jean; marraine, Marie-Rose Briand.

Lepage, Anne-Marie-Louise, enfant de J.-E.-Paul Lepage, marchand, et de Eveline Dionne. Parrain, Yvon Dionne, oncle de l'enfant; marraine, Anne-Marie Coulombe-Dionne, grand-mère de l'enfant.

Le 17, Larouche, Jos.-Gaëtan-Richard, enfant de Isidore Larouche et de Alberta Caron. Parrain et marraine, M. et Mme Richard Blais.

Le 18, Lagacé, Marie-Louise-Jacqueline, enfant de Jacques Lagacé et de Ecter Ouellet. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Ouellet.

Le 21, Tremblay, Marie-Laure, enfant de Georges Tremblay et de Alice Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Pelletier.

Le 22, Lavoie, J.-Victor-Yvon, enfant de Georges-Emile Lavoie et de Marie Rioux. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Rioux.

Le 24, Gagnon, Marie-Nicole, enfant de Jean-Marie Gagnon, boulanger, et de Marie-Anne Imbecault. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Imbecault.

Le 25, Garon, J.-Jean-Simon-Louis, enfant de Alphonse Garon, avocat, et de Paulette Joncas. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Joncas, de Québec.

Le 26, Gosselin, J.-Serge-Carol, enfant de Moïse Gosselin, instructeur-mécanicien, et de Noëlla McKinnon. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle McKinnon.

Rotarymouski

Mercredi dernier, le conférencier à la réunion hebdomadaire était le Lt Yves Paré, R.C.N.V.R., de Québec, qui parla de l'organisation des flottilles de patrouilleurs anti-sous-marins dans le fleuve St-Laurent et sur la côte de l'est. Le lieutenant Paré intéressa beaucoup les membres du Club Rotary en racontant également quelques aventures qui lui sont arrivées alors qu'il était officier commandant d'une de ces flottilles.

Le conférencier fut présenté par Me Maurice Tessier, vice-président du Club, et remercié par le rotarien Georges Gaudreault, commandant de la base navale à Rimouski.

La semaine prochaine, le conférencier sera l'honorable Perault Casgrain, C. R.

LA TRAVERSEE DU RHIN Une opération compliquée

(B.U.P.). — Il est très probable que les meilleures divisions de ce qui reste de l'armée allemande ont déjà traversé le Rhin pour le défendre sur la rive est, car le maréchal von Rundstedt est convaincu que pour retarder le plus possible la bataille finale de l'Allemagne il lui faut organiser une forte résistance à la traversée du fleuve par les troupes alliées.

La traversée du fleuve est l'opération la plus compliquée que les Alliés ont à entreprendre depuis l'invasion du continent. A certains points de vue, cette opération est peut-être même plus compliquée que l'invasion.

Les Alliés doivent d'abord couper les lignes de communications

de l'ennemi et rendre le plus difficile possible les mouvements de troupes et de matériel de guerre pour l'armée allemande. C'est la tâche que poursuit l'aviation alliée depuis plus de deux semaines.

Les troupes alliées auront à construire leurs ports pour traverser le fleuve, car il est peu probable qu'ils puissent trouver des ponts que les Allemands auraient laissés intacts. D'ailleurs, les principaux ponts du Rhin conduisent à des centres allemands peuplés et bien organisés et les Alliés chercheront sans doute à atteindre d'abord des régions peu peuplées.

CONFERENCES POUR PREPARER LA PAIX ET LA SECURITE

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

Au moment où les forces alliées font des progrès sur tous les champs de bataille pour gagner rapidement la guerre, les diplomates des Nations unies poursuivent leurs efforts pour gagner la paix.

La prochaine conférence des Nations unies devrait apporter de nombreux éclaircissements et marquer du progrès dans cette gigantesque tâche de préparer une paix stable dans le monde. Toutes les Nations unies, excepté la Pologne, notre première alliée dans le conflit actuel, doivent assister à cette conférence de première importance.

A cette rencontre historique de San Francisco doit se préparer la paix que l'on offrira au monde après l'effroyable conflit mondial qui se poursuit depuis plus de cinq ans. Selon les décisions qui y seront prises, le monde connaîtra une paix durable ou une simple trêve armée.

Le secrétaire d'Etat américain a révélé aujourd'hui un compromis entre les trois grandes puissances alliées, convenu à la conférence de Crimée, et dont on avait gardé sous silence la nature jusqu'aujourd'hui. Washington a également révélé que la France a refusé de patronner la conférence de San Francisco afin de pouvoir présenter des modifications aux décisions prises par les trois puissances à Yalta.

Le secrétaire d'Etat a annoncé que la France refuse ainsi d'accep-

ter en bloc et sans changements des décisions auxquelles elle n'a pas été invitée à participer. Elle assistera à la conférence des Nations unies, mais à titre d'invitée comme les autres petits pays, afin de soumettre ses propres propositions.

De vives critiques se sont élevées en France parce que l'on n'avait pas invité le gouvernement français à la conférence de Crimée, puis ces critiques se sont ensuite adressées à la déclaration des trois chefs d'Etat.

On présume que les principales modifications que la France veut apporter à la déclaration de Crimée visent l'organisme de sécurité mondiale. Les autorités françaises désiraient inclure dans les plans de sécurité collective la collaboration régionale entre des groupes de pays.

Le plan français n'est pas encore précis, mais on pourra le connaître en détail à cette prochaine conférence de San Francisco, le mois prochain.

On se souvient qu'après la conférence de Crimée on avait annoncé que les trois chefs de grandes puissances alliées avaient accepté un compromis sur la procédure de votation au conseil de sécurité mondiale. C'est la première fois que l'on en révèle la nature maintenant et il marque une nouvelle concession aux exigences de la Russie soviétique.

Lors de la conférence de Dum-

barton Oaks, on n'avait pas réussi à s'entendre sur la procédure à suivre pour la votation au conseil de sécurité. Les Etats-Unis et l'Angleterre voulaient que les grandes puissances qui seraient accusées d'agression n'aient pas droit de voter au conseil lorsque l'on y discuterait son cas. La Russie, par contre, voulait que chacune des cinq grandes nations aient droit de veto contre toute sanction.

Ainsi, si l'une des grandes puissances devient un pays agresseur elle pourrait empêcher le conseil de sécurité de prendre des sanctions contre elle, grâce à son droit de veto. Les Etats-Unis et l'Angleterre ont refusé de se rendre à cette exigence à Dumbarton Oaks, mais on vient d'annoncer à Washington que Roosevelt et Churchill se sont rendus à la demande soviétique à la conférence de Crimée.

La Russie obtient donc son droit de veto qui peut annuler toute action du conseil de sécurité. Chacune des grandes puissances pourrait ainsi paralyser le conseil de sécurité lorsqu'elles sont mises en cause. Ainsi seuls les petits pays ne pourraient pas annuler les décisions de l'organisme de paix et l'on sait que ce ne sont pas les petits pays qui menacent la paix du monde, mais plutôt les grandes puissances qui veulent étendre leur domination, leur empire ou encore se constituer des empires.

Nouvelles du sapeur

A. Drapeau, d'Amqui

Mme Hénédine Drapeau, d'Amqui, a reçu récemment du Ministère de la Défense Nationale la lettre suivante du colonel J.-P.-J. Godreau, lui donnant de bonnes nouvelles de son fils le sapeur A. Drapeau.

Ottawa, Canada, le

21 février 1945.

Mme Hénédine Drapeau, Amqui Matapédia County, P. Q.

Chère madame,

Durant mon séjour en Hollande outre-mer, j'ai visité bon nombre d'unités canadiennes-françaises, et j'ai eu le plaisir de rencontrer E. 48441 sapeur A. Drapeau, le 27 janvier 45.

Je l'ai trouvé en excellente santé et il m'a semblé content de son sort et son moral est très bon. Il a grand espoir, cependant, comme nous tous d'ailleurs, que la guerre va finir cette année. Nous avons causé longuement au Canada, et il m'a parlé de vous tous.

Il vous ferait peut-être plaisir d'apprendre qu'il y a dans chaque unité canadienne-française un prêtre catholique qui s'occupe constamment de nos hommes et les suit partout. Ces pères sont d'un dévouement admirable.

Comme j'ai l'intention d'envoyer un mot aux parents de chacun de ceux que j'ai rencontrés outre-mer, vous comprendrez qu'il m'a été impossible de vous écrire une lettre personnelle.

Il faut en être fier, car c'est un brave qui fait honneur aux siens et à sa patrie. Ses supérieurs l'ont en haute estime, et il se conduit d'une façon exemplaire.

Veillez accepter l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sincèrement vôtre,

J.-P.-J. GODREAU, Colonel, 26, Edifice Truro, Ottawa, Ont.

Allocation de sucre pour confitures

Les ménagères seront intéressées à la déclaration de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre d'après laquelle l'allocation de sucre pour confitures pour 1945 sera la même que celle de l'année dernière, soit 10 livres par personne.

Vu la situation mondiale du sucre, la ration régulière de sucre de chaque détenteur de carnet de coupons se verra réduite de 2 livres chaque année. Deux coupons de sucre deviendront valables le 3e jeudi de chaque mois au lieu de deux coupons qui devenaient valables toutes les quatre semaines comme auparavant. Le premier de l'An, la quantité de sucre pour les détenteurs industriels, les hôtels et les restaurants a été réduite de 80% à 70% de leur consommation de 1941.

L'achat de sucre pour confitures sera simplifié par l'usage des coupons supplémentaires de conserves au lieu de coupons F de sucre pour confitures qu'on utilisait l'an dernier. Selon cette entente, il n'y aura que deux genres de coupons pour le sucre, c'est-à-dire, le coupon régulier de sucre bon pour une livre de sucre et le coupon pour conserves bon pour 1/2 livre de sucre ou une valeur équivalente en conserves au choix.

On se servira de 20 coupons supplémentaires de conserves pour permettre à la ménagère d'acheter son allocation de 10 livres de sucre pour confitures. Deux de ces coupons supplémentaires de conserves deviendront valables le 15 mars en vue de permettre la mise en confitures de bonne heure; huit coupons deviendront valables le 17 mai et les dix autres serviront à l'achat de sucre pour confitures à compter du 19 juillet. Si le consommateur le désire, il peut se servir des coupons pour acheter des conserves au lieu de sucre pour confitures. Pour faire ces achats l'an dernier, il fallait échanger les coupons « F » de sucre pour confitures contre des coupons de conserves au bureau local du rationnement.

L'hypholine

LONDRES. — Le nouveau développement de la pénicilline, appelé hypholine, fut employé avec grand succès pour le traitement des cas de méningite, de pneumonie, de septicémie et les blessures des victimes des raids aériens. Ce remède coûte moins cher que la pénicilline et sera bientôt disponible en grande quantité pour les traitements des patients civils.

Maison à vendre

Bungalow moderne, 22 x 32 de grandeur, serait prêt à livrer. S'adresser à

Arthur Pelletier

St-Robert — Rimouski

A vendre

Snowmobile « Bombardier », 7 passagers. Modèle 1940, en bonne condition. Au prix fixé par la Commission. S'adresser à Roland Martin, Hôtel St-Louis, Rimouski.

A vendre

Hôtel des Peupliers, Ste-Luce-sur-mer, chalets, le tout très bien meublé. Grand terrain pour cabines, clientèle assurée. S'adresser à Ferdinand Desrosiers, Hôtel des Peupliers, Ste-Luce, Co. Rimouski, P. Q.

Propriété à vendre

Terrain 125 par 200 pieds bornant sur deux rues. Au nord sur route nationale. Maison trois logements, boutique 70 par 36. Le tout en très bonne condition. M. Joseph Lavoie, 1, St-Jean-Baptiste, Rimouski, P. Q.

Barbier demandé

On demande un barbier d'expérience. S'adresser à M. Philippe St-Laurent, barbier, 214, rue St-Germain, Rimouski.

Bonne demandée

On demande bonne générale et cuisinière pour Hôtel de la ville. S'adresser au Bureau du Service Sélectif National en mentionnant l'annonce No. 10.

Ambitionnez-vous être votre propre bourgeois? Le chômage éliminé et votre avenir assuré. Songez dès maintenant à l'après-guerre — organisez-vous en conséquence. Profitez splendides dès le premier jour, en changeant vos heures de loisirs en heures productives. Si vous avez un équipement d'hiver convenable, vous êtes notre homme. Ecrire à Dépt Q-R-2a, La Compagnie J.-R. Watkins — 2717 Masson, Montréal. Ceci ne vous crée aucune obligation.

Tapis crochétés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à : La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

Ferme à louer ou à vendre

Située à 1/2 mille de la station de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

Accessoires et bicycles Peerless

Accessoires et bicycles Peerless, pour filles et hommes. Prix \$53.50 et 42.50. Prix spécial pour quantité. Ecrire pour dépliant, C.P. 32, Granby, P. Q. (catalogue fourni à tous nos clients).

Acier

Nous avons une ligne complète de poutres d'acier, angles, acier de renforcement, acier en feuille, colonnes fonte, rail, etc. Vos demandes d'information recevront une prompt attention. M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Aréna de Rimouski

LES 9, 10 ET 11 MARS, A 8 HEURES.

NEW-YORK ICE FANTASY

DIRECTEMENT DE NEW-YORK. EN ROUTE VERS QUEBEC ET MONTREAL.

QUELQUES-UNES DES ETOILES :

ARIANE

Championne internationale du patinage de fantasia

PHIL HISER

Prince de la comédie

KAREEN KNAACK

GEORG VON BIRGELEN

DE SUISSE

Champion du monde — Sauts en patins

et patinage sur échasse.

BOBBY McLEAN

Ancien champion du monde — Course en patins

ET TOUTE UNE PLEIADE DE CELEBRITE.

MUSIQUE — CHANT — DECORS — COSTUMES

RYTHME — BEAUTE — GRACE

EMOTION — VITESSE

50 ARTISTES

Retenez vos billets dès maintenant

PRIX D'ENTREE : Réservés \$2.00, Debout \$1.50

Générale \$1.00.

Enfants .50, dimanche après-midi, \$1.00 pour les adultes qui les accompagnent.

Pas de sièges réservés pour le dimanche après-midi.

TELEPHONE 114, 631 ET 338



NE CHÔMEZ PAS INUTILEMENT

— continuez à travailler régulièrement —

Contribution de la

BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

"Normandie et Bretagne"

Sous sa rubrique "Géographie humaine", dans le "Messager de New-York", l'écrivain français Pierre Courtines, Ph. D., professeur de langues romanes à Queens College, apprécie le remarquable ouvrage de notre compatriote Arthur Lepage "Normandie et Bretagne".

L'un des traits permanents des Français, c'est leur curiosité doublée de sympathie pour tout ce qui est humain. Ce sont eux qui ont approfondi la science de la géographie humaine. On a le droit de se demander avec angoisse ce qu'ils penseront demain, quand ils liront les articles de journaux anglo-saxons, dans lesquels on décrit le bombardement de telle ou telle ville de France en s'émerveillant des remarquables effets de destruction stratégique réalisés par les avions modernes, sans jamais mentionner que ce sont des hommes qu'on mitraillait, des français dont les villes ne vivent que de leur présence.

Si les Français d'Amérique ne protestent pas, ce n'est pas parce que l'envie leur en manque, mais bien parce qu'on veut surtout les convaincre que c'est pour leur bien qu'on tue leurs compatriotes. Drole de morale et bien triste logique qu'on leur sert, à ces Français de France, qui, citoyens de la défunte IIIe République ou de la naissante IVe, continuent à être, pour l'éducation de la galerie, taillables et corvéables à merci.

Le lecteur comprendra mieux notre sentiment s'il se donne la peine de lire deux ouvrages dont nous allons l'entretenir, et qui valent de paysages de France ou d'Amérique, humanisés par la présence et le travail patient et ininterrompu de générations d'hommes de France.

x x x

M. Arthur Lepage, arpenteur-géomètre de profession, s'offre le plaisir d'un quatrième voyage en France, au printemps de l'année 1939, afin de visiter le lieu de naissance de ses ancêtres établis au Canada depuis 1663, et de parcourir Normandie et Bretagne. (Arthur Lepage, Récit d'un voyage au royaume de l'herbage — Normandie et Bretagne, Editions de l'Arbre, 1943, 247 pages).

Etant de la race des pionniers, c'est avec des yeux de paysan exercés à bien voir et à retenir les détails concrets que l'auteur nous fait le récit de son voyage au "royaume de l'herbage." M. Lepage est tombé amoureux de la Normandie, si riche en beautés naturelles, agricoles, historiques, artistiques et humaines. Il contraste sans cesse l'aisance matérielle du paysan de France, maître chez lui et possesseur d'une terre toujours plus fertile, avec la situation de l'habitant de la Province de Québec vivant sur une terre plutôt pauvre, que la culture continue des céréales et le déboisement intensif et anarchique ont considérablement affaibli. Il songe aussi à l'extrême diversité des aliments et des boissons à la portée des paysans normands et au manque de variété de l'alimentation canadienne.

C'est donc un peu pour inviter ses compatriotes à faire de leur Province de Québec une Normandie aussi riche que celle de France qu'il a rédigé son ouvrage. Si c'était là le seul but de son livre, il serait déjà amplement justifié. Il y a glissé aussi des considérations touristiques et économiques d'un genre assez banal mais, chose louable, il a su citer à bon escient les experts en la matière. Les 110 gravures et les 14 cartes insérées dans son ouvrage ajoutent énormément à la valeur artistique et documentaire du récit.

Ce qui rend ses réflexions poignantes pour un lecteur français, c'est que Récit d'un voyage au royaume de l'herbage contient un tableau enchanteur de provinces françaises dont les trésors étaient, à la veille de la guerre actuelle, l'envie des étrangers et que ce sont les mêmes villes et villages qu'il décrit qui ont subi des pertes irréparables au cours de la bataille de Normandie.

En retournant au pays des ancêtres, M. Lepage recherchait surtout les Français de France, plutôt que la France des touristes. On sent cela à travers ses pages et le résultat est des plus heureux et pour l'arpenteur-géomètre et pour son lecteur.

Pierre COURTINES.

(« Le Messager de New-York »)

La politique des grandes puissances alliées exposée par Churchill

(Commentaires de la British United Press pour le Progrès du Golfe)

Le premier ministre Churchill a rendu compte, le 27 février, devant la Chambre des communes anglaises, des résultats de la conférence tripartite de Crimée. Il n'a pas fait de révélations de faits qui n'étaient pas déjà connus.

Le chef d'Etat anglais s'est plutôt efforcé de justifier les décisions déjà annoncées et d'exposer la politique des trois grandes puissances. Il a expliqué de nouveau la politique de son gouvernement envers la Pologne et la France en répondant à des critiques formulées sur cette politique.

M. Churchill n'a pas exposé les raisons pour lesquelles la France n'a pas été invitée à la conférence de Crimée comme le désirait le général de Gaulle. Il a simplement déclaré que les trois grandes puissances ont le droit de se réunir pour discuter leurs intérêts. Il est évident que tous les pays ont le droit de se réunir pour discuter leurs intérêts, mais lorsque les intérêts de l'Europe et du monde sont en jeu, on ne peut pas concevoir comment une décision peut être prise avec efficacité sans consulter la France. Aucun chef d'Etat allié n'a d'ailleurs exposé les raisons pour lesquelles la France n'a pas été invitée à la conférence de Crimée.

Le premier ministre Churchill a proclamé que la tâche des grandes puissances est de sauver le monde et non pas de le dominer. C'est une noble tâche qui nécessite tous les efforts des hommes de bonne volonté et non pas seulement les Grandes puissances.

Les peuples comme les individus risquent d'abuser de leurs forces lorsqu'ils s'arrogent le droit de régler les affaires d'autrui.

Pour sauver le monde il faut éviter les causes possibles d'une future guerre. La guerre actuelle a commencé en Pologne et il faut absolument éviter que ce pays devienne le germe d'une autre guerre. Pour cela il importerait de reconnaître les droits nationaux du peuple polonais et les droits acquis dans la lutte qu'il a livrée aux côtés des Nations unies dès la première heure du conflit mondial.

On sait que la Pologne est le pays qui a probablement le plus souffert dans la guerre actuelle, l'opinion alliée et elle peut jeter une fidélité et une volonté inébranlables. En dépit de tous ces sacrifices et de tous ces efforts parfois surhumains, les chefs des trois grandes puissances alliées ont décidé à la conférence de Crimée de céder à la Russie environ 42 pour cent de la Pologne. D'autre part, l'Allemagne qui a mis l'Europe à feu et à sang est menacée de perdre seulement de 12 à 15 pour cent de son territoire.

On n'a pas encore décidé d'une manière définitive le territoire qui sera enlevé à l'Allemagne, tandis que l'on n'a pas attendu la conférence de paix pour céder à la Russie près de la moitié de la Pologne. Les chefs des trois puissances alliées l'ont décidé eux-mêmes sans l'approbation du gouvernement légal de la Pologne, première alliée des Nations unies.

On promet en retour d'accorder à la Pologne, lors de la con-

férence de paix, une partie du territoire allemand en guise de compensation. On ne sait pas encore ce que deviendra la population catholique du territoire polonais annexé à la Russie ou de la population allemande annexée à la Pologne. A moins que l'on décide d'entreprendre une migration systématique, on aura créé un double problème épineux avec la Pologne.

Le premier ministre Churchill n'a pas expliqué pourquoi on a décidé immédiatement d'annexer une partie de la Pologne à la Russie qui possède des territoires plus étendus que tout le continent européen tandis que l'on attend à la conférence de paix pour accorder à la Pologne les territoires qui lui seront cédés comme compensation.

Il reste cependant qu'à la conférence prochaine de San Francisco toutes les Nations unies pourront discuter les problèmes généraux du monde d'après-guerre et les décisions prises à la conférence de Crimée. Cette conférence sera plus représentative de l'opinion alliée et elle peut jeter les bases d'une véritable paix dans le monde.

Vrai ou faux? ...

Vrai ou faux?... Quelle est votre opinion?... Vérifiez maintenant avec les réponses fournies par les Services d'Hygiène alimentaire, à Ottawa.

1. — La mélasse est nourrissante. Vrai ou faux?
2. — Les céréales complètes sont plus riches en valeur nutritive que les céréales raffinées. Vrai ou faux?
3. — Les règles alimentaires officielles disent: mangez des pommes de terre trois fois par semaine. Vrai ou faux?

Voici les réponses correctes:
1. — Vrai. La mélasse est plus nourrissante que le sucre. Elle fournit des calories, des quantités substantielles de calcium et de fer et une légère quantité de vitamines B composées.

2. — Vrai. En comparant la valeur nutritive des céréales complètes avec celle des céréales raffinées, on a découvert que, livre pour livre, les céréales complètes fournissent plus de vitamines B, plus de fer, plus de calcium, autant d'énergie et autant de protéine.

3. — Faux. Les règles alimentaires officielles recommandent de servir des pommes de terre au moins une fois par jour. Cuites avec la pelure, elles perdent moins de leurs minéraux et vitamines.

COLORIMETRE A SIROP D'ERABLE

Les prix maxima du sirop d'érable tels qu'ils sont établis par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre se fondent sur le classement du sirop en utilisant le colorimètre. Cette façon de déterminer la qualité par le colorimètre est approuvée par le ministère fédéral de l'Agriculture. Les représentants locaux de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en Ontario et dans les Maritimes ont des colorimètres à

leurs bureaux que peuvent utiliser les producteurs. Les représentants du ministère de l'Agriculture en Ontario et les administrateurs des marchés dans les villes et villages les mettent également à la disposition des producteurs. Les producteurs peuvent se procurer à leurs propres frais un colorimètre au prix de \$1.00. Ils doivent adresser toutes les demandes à M. C. K. Walton, secrétaire, Administration des Vivres, C. P.C.T.G., 490, rue Sussex, Ottawa, et y adresseront leur versement payable à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Après quatre ans d'absence, Louis Jovet est revenu à Paris le 18 février. Durant toute l'occupation, il fit à travers l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale une tournée triomphale, faisant acclamer les chefs-d'oeuvre du génie français. De nombreuses personnalités du monde du théâtre attendaient à la gare le grand acteur.

Qui transforma Ce poêle ancien? C'est Sultana Qui l'fit si bien!

Conservez votre poêle comme neuf avec la

MINE À POËLE SULTANA

Liquide ou Pâte

TON PAIN EST IMBATTABLE!

LA LEVURE 'ROYAL' EST IMBATTABLE!

LES PAINS DE LEVURE ROYAL

ASSURENT UN PAIN PARFAIT

Fabrication canadienne

Fait du pain riche, délicieux, savoureux, plus digestible et à mie fine!

TOUJOURS EFFICACE, TOUJOURS FIABLE

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

FONDS DE PENSION

Quelques extraits du 36ième RAPPORT ANNUEL "FONDS DE PENSION" 1944

ACTIF \$9,014,587.13

Nombre des Rentes Payées 61,660

Montant payé aux Rentiers le 1er juin 1944 \$369,927.30

Nombre de Rentiers 31,374

Un rapport complet et détaillé des activités de l'année vous sera adressé sur demande.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE-VIE

Quelques extraits du 3ième RAPPORT ANNUEL "ASSURANCE-VIE" 1944

ACTIF \$1,027,862.58

Nouvelles Polices Emises \$2,694,257.61

Assurances en Vigueur \$10,612,877.13

Primes Encaissées \$248,976.22

Un rapport complet et détaillé des activités de l'année vous sera adressé sur demande.

Siège Social 56, rue St-Pierre QUÉBEC

Succursale 1405, rue Peel MONTRÉAL

\$ 2,667,338,000

QUELLE PART DE CET ARGENT EST-IL ENTRÉ DANS VOTRE POCHE?

VOILÀ UNE BELLE SOMME! Elle représente la production agricole brute du Canada en 1944, telle qu'estimée par une des grandes revues agricoles du pays. Elle représente le revenu de la plus grande industrie primaire du Canada.

La part de cette somme énorme qui provient de votre ferme est-elle tout ce qu'elle peut être? En d'autres mots, votre ferme produit-elle au maximum de ses possibilités? Pourrait-on lui faire rendre davantage?

Vous pouvez le mieux répondre à ces questions pour vous-mêmes, si vous êtes en état de savoir exactement combien vous dépensez et combien vous recevez pour chacune de vos opérations agricoles. Vous ne pouvez connaître ces faits que si vous avez

un moyen sûr de suivre vos recettes et vos dépenses. Il ne s'agit pas de rien de compliqué... juste le contraire—quelque chose de simple, tel que notre Livre de Comptes de l'Agriculteur.

Quelques minutes à ce livre, tous les jours ou à peu près—et vous saurez quelles opérations au juste vont bien, lesquelles sont passables, lesquelles sont déficitaires. Vous pourrez alors prendre des mesures pour remédier à la situation.

Un exemplaire de ce livre est à votre disposition. Venez le chercher à notre succursale et profitez-en pour dire un mot au gérant. Il sera content de vous voir et de discuter les problèmes que pose l'exploitation de votre ferme.



BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant
Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant
Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant



ESCARPINS

En cuir verni 4.00
En chevreau.

4.50

En Suède.

Ces souliers de toilette sont jolis et confortables.



Bas de cachemire de laine. .75

Bas de chiffon. Cou-

leurs Skyglo et Partio Sun. .69



ACHETEZ DES BAS DE COTON POUR MENAGER VOS BAS DE SOIE

Bon bas de coton. Couleurs: Entre-nous, après-midi, Sun dash, Rica Sun. La paire .29

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRÉ

Décès

— Le 2 mars, à Sayabec, est décédée Mme Jacques Millier (Marie-Cécilia Lefrançois), à l'âge de 81 ans et 4 mois. Quatre fils et trois filles lui survivent.

— Lundi, en l'église de St-Simon, ont eu lieu les funérailles de M. Maurice Roussel, époux de Dame Clarina Plourde, décédé à Lanoraie. Il était âgé de 35 ans.

— M. et Mme Alfred Gagnon (Marie-Louise Dionne), de Saint-Ephémé, venaient d'être éprouvés par la mort de leur jeune fille Jeanne d'Arc, décédée à l'âge de 22 ans.

— A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 2 mars, est décédée Mlle Thérèse Sénéchal, de St-Jean de Dieu.

— Jeudi, en l'église de Sault-au-Mouton, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Tremblay.

— A Trinité-des-Monts, le 6 mars, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Ve François Pelletier (Delvina Bernier).

— Mme Edouard Tardif (Lucia St-Laurent) est décédée à Shawinigan, le 3 mars.

— Mardi, à la cathédrale, fut chanté le service de M. Joseph Lepage, époux de Dame Ursule St-Pierre, décédé à Québec le 3 mars à l'âge de 61 ans.

— Lundi, en l'église de Trinité-des-Monts, ont eu lieu les funérailles de M. Camille Langelet, âgé de 28 ans, décédé à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, le 2 mars. Son épouse (Anita Thériault) et deux filles lui survivent. Il était le fils de M. Louis Langelet, de St-Denis.

Sainte-Luce

A la mémoire du caporal Armand Dubé

La population de Ste-Luce a rendu, samedi, le 3 mars, un bel hommage à la mémoire de l'un de ses braves soldats, le caporal Armand Dubé, fils de M. et Mme Georges Dubé, tombé au champ d'honneur en Italie, le 2 février, à l'âge de 21 ans.

Le service funèbre fut chanté par le Padre Capt. L. Tremblay, assisté comme diacre de l'abbé A.-A. DeChamplain, professeur au Séminaire de Rimouski, cousin du disparu, et de M. l'abbé F. Beauchemin, vicaire à Ste-Luce, comme sous-diacre. Quatre militaires sous les ordres du lieutenant G. Marceau, le sergent J.-P. Gaborry, le caporal P. Guimont; les soldats M. Beauchamp et R. Brunet montaient la garde près du cercueil. Une foule nombreuse et émue remplissait l'église revêtue de ses plus belles parures de deuil.

Le caporal Dubé s'était enrôlé volontaire dans l'armée canadienne le 21 avril 1942; il fit son entraînement à Rimouski, fut ensuite attaché aux centres d'instruction de Debert et de Petawawa. Il traversa outre-mer en décembre 1943; après un stage de 3 mois en Angleterre, il fut envoyé en Italie. Blessé à deux reprises le 15 décembre 1944 et le 1er janvier 1945, après avoir accompli des actes de bravoure remarquable, il fut décoré de la Médaille militaire. Après un séjour à l'hôpital, il retourna au combat; on le retrouva parmi les morts la poitrine criblée de balles.

Nous avons raison d'être fiers de ce vaillant combattant qui a donné courageusement sa vie. Il laisse pour le pleurer son père M. Georges Dubé; sa mère Mme Bertha DeChamplain Dubé; quatre frères, Roland, Fernand, Robert et Gonzague; trois sœurs, Georgie, Jeannine, Laurette; ses grands-parents, M. et Mme H. DeChamplain. A la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Service d'autobus

Entre Mont-Joli et Price. — Un autre entre Trois-Pistoles et Biencourt.

Un service d'autobus a été inauguré, samedi, entre Mont-Joli et Price par M. Edmond Gagnon, de Mont-Joli. L'autobus fera quatre voyages par jour, y compris le dimanche.

Samedi également un service d'autobus était établi entre Trois-Pistoles et Biencourt.

Albertville

Mariage. — Le 12 février, M. Fernand Grenon, de Causapsal, a épousé Mlle Adela Bélanger, fille de M. et Mme Jules Bélanger. (Marie-Ange Potvin).

Va-et-vient. — Mlle Espérance Ahud, de Lac-au-Saumon, était en visite chez des amis.

Mme E. Smith, de Lac-au-Saumon, était de passage à Albertville à l'occasion du mariage Grenon-Bélanger.

M. Maurice Grenon est de retour de Montréal après un séjour chez des parents.

Mlle Thérèse Bellavance est en promenade chez M. André Lamarre.

Mme Hubert Bergeron, de Montréal, et Mme Paul-Emile Desbiens, de Rimouski, étaient de passage ici pour le service de leur père M. Benoit.

Mortalité. — Le 1 mars, est décédé M. Philéas Benoit, âgé de 61 ans, époux d'Emerentienne Heppel. Il laisse, outre son épouse, ses fils Gérard, Rosaire, Victorien, et Clément; ses filles Clara (Mme H. Bergeron), de Montréal, Catherine (Mme P.-E. Desbiens), de Rimouski, Alice (Mme A. Desmeules), de Causapsal, et Maria (Mme A. Gagné), de Causapsal. Son service eut lieu samedi le 3 mars à Albertville.

Accidents

— M. Auguste-J. Fournier, de Grande-Vallée, surintendant de la Crown Lumber, est actuellement sous les soins du Dr Lahaie, de Cloridorme, après avoir été victime d'un grave accident.

— A la scierie de la même compagnie Crown Lumber, M. Xavier Richard, de Grande-Vallée également, s'est écrasé un pied à son travail, ce qui l'obligera à un repos forcé de plusieurs semaines.

— M. Jules-Lucien Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts, s'est infligé de multiples contusions à la suite d'un accident survenu en forêt. Il était seul à un camp de la Cie Richardson lorsqu'il décida d'aller abattre un arbre pour chauffer son poêle. Il s'appretait à couper l'arbre lorsque, ses vêtements furent accrochés par une branche d'arbre en train d'être abattu et M. Pelletier fut projeté à 4 ou 5 pieds de profondeur dans la neige. Ses cris furent entendus par des camarades de travail qui accoururent promptement sur les lieux de l'accident.

— Paul-Emile Bérubé, fils Gaspard, de Cabano, a succombé des suites d'un accident survenu en forêt alors qu'il travaillait à la coupe du bois, la semaine dernière. Transporté à l'hôpital Notre-Dame-du-Lac, des complications survinrent et entraînaient rapidement la mort. Ses blessures semblaient bénignes.

Mort à l'action

L'aviateur Marcel Bélanger, fils Henri, de Mont-Joli, est mort à l'action en Italie à l'âge de 22 ans. Il était outre-mer depuis 1944 et en Italie depuis janvier seulement. Outre ses parents, quatre frères et sœurs lui survivent.

Amqui

— M. l'abbé Emile Bélanger a été ordonné prêtre, la semaine dernière, dans la chapelle du Séminaire de Rimouski.

— M. Jules McNicoll vient de recevoir un diplôme de fabricant de beurre de l'Ecole de St-Hyacinthe.

Lac-au-Saumon

Décès. — Est décédée à l'Hospice des Rév. Srs Servantes Notre-Dame du Clergé Mme Adélaïde Heppel, née Agnès Laplante. Son service eut lieu le 19 février. Elle était âgée de 76 ans.

Est aussi décédée Dame Arcadius Brochu (Clémentine Beau-lieu), à l'âge de 58 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu aussi le 19 février.

Chantier de glace. — Le Canadien National est à terminer la construction d'une glacière non loin de la gare de Lac-au-Saumon. Bon nombre d'hommes sont employés depuis janvier à la coupe de la glace.

Matane

30 nouveaux membres ont été initiés, dimanche, dans les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. La cérémonie était sous la présidence de M. Raymond Lam-glois.

St-Ulric

— MM. Polydore Bernier, Frank Bernier et Arthur Lévesque, contracteurs de bois au Nouveau-Brunswick, sont revenus à Saint-Ulric ainsi que les hommes qui étaient à leur service.

— M. Napoléon St-Laurent, contracteur à Shelter Bay, est aussi de retour ici ainsi que ses employés.

— M. Georges Fournier, mécanicien à Marsoui depuis deux ans, est de retour à St-Ulric afin de rouvrir son garage, à la prochaine saison.

— M. Joseph Talbot est allé à Québec dernièrement pour affaires commerciales.

— Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Napoléon St-Laurent et à M. Lucien Bernier, qui ont été conduits d'urgence à l'hôpital à Québec.

St-Moïse

Mlle Gemma St-Pierre est allée en fin de semaine à Sayabec visiter ses parents et amis.

M. et Mme Léopold Verreault, de Causapsal, étaient de passage ici à l'occasion du service de Mme Thomas Dufour.

MM. Edouard Fournier et Alfred Dumas sont allés dans les chantiers à Causapsal.

Mme Elzéar Mimeault, de Val-Brillant, a visité ses parents et amis la semaine dernière.

M. Roland Fraser est arrivé de Baie-Comeau, où il a passé l'hiver.

M. J.-Bte Fournier est allé en fin de semaine rendre visite à sa tante à Sayabec.

BIC

M. Flavius Aubut, de Bic, étudiant à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, vient d'obtenir son brevet de fabricant de beurre et d'expert essayeur en produits laitiers, avec la note « distinction ».

Ste-Anne-des-Monts

Dimanche, eut lieu un festival auquel prirent part 52 figurants. Plus de \$100.00 furent distribués en prix et, chez les grands, Mlles Georgette et Marie-Paule Ross, qui personnifiaient Miss Canada et Miss America, gagnèrent le premier prix. Chez les petits, Claude et Ghislain Dionne, représentant la Victoire et la Paix, remportèrent la palme. Des discours furent prononcés, à la patinoire, par M. le vicaire Fortin, M. le vicaire Léon Bouchard, le Dr Emile Rioux et M. Hugues Bouchard.

Ste-Anne-des-Monts

Mort subite. — En entrant chez lui, à Pointe Ste-Anne-des-Monts, dimanche midi, M. Joseph Gagnon s'est affaibli soudainement. La mort fut instantanée. Le défunt était âgé de 65 ans.

Mont-Joli

Samedi, le 3 mars, en l'église de Mont-Joli, a été béni le mariage de Mlle Gemma Levasseur, fille de M. et Mme Alphonse Levasseur, avec le lieutenant d'aviation J.-P. Kerleroux, du C. A. R. C., fils de M. et Mme François Kerleroux, de Saskatchewan. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception intime a réuni les membres des deux familles puis les nouveaux époux sont partis pour New-York. A leur retour de voyage, le lieutenant d'aviation et madame Kerleroux habiteront Winnipeg.

Price

La Chambre de Commerce locale a tenu une assemblée générale pour l'élection des membres qui dirigeront désormais les comités. M. Alcide Caron s'est vu confier la charge du recrutement; M. Elphège Craft, celle de la publicité; M. Georges Fortin, celle des manifestations; M. Fernand Dubé, celle des réceptions; M. Lauréat Soucy, celle de la préparation d'après-guerre; et MM. Jos. Fortin et Philippe Bérubé celle des deux autres comités.

Grande-Vallée

Les citoyens font pression auprès des autorités gouvernementales pour la reconstruction du quai qui fut détruit en 1908. La Chambre de Commerce, en formation, s'occupe activement de ces démarches pour la construction d'un quai qui favorisera l'expédition du bois marchand fabriqué par les coopératives de bois de la Gaspésie.

A Grande-Madeleine et à Cloridorme, on travaille pour obtenir un octroi pour des quais, vu l'activité considérable des syndicats forestiers fondés il y a quelques mois.

NOUVELLE LAMPE POUR AUTOMOBILES

LONDRES. — Une nouvelle lampe, qui résout une grande partie du problème de la circulation nocturne des automobiles, fut inventée par une firme anglaise. La lumière est projetée en ligne directe. Les rayons obliques sont complètement éliminés à l'œil ordinaire et passent dans un foyer parfait éclairant non seulement une longue distance, mais aussi les côtés de la route. La portée de cette lampe couvre plus de 1.000 pieds et grâce à la lentille spéciale, les grains de pluie et les flocons de neige sont invisibles.

Déposé auprès du Gouvernement: \$200,000

LA PRÉVOYANCE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1944

| ACTIF | PASSIF |
|---|--|
| En caisse et en banque.....\$ 112,105.92 | Réserve pour rentes (accidents du travail).....\$ 284,039.65 |
| Obligations..... 727,800.36 | Réserve pour primes non acquises..... 352,444.59 |
| Actions..... 225,589.12 | Réserve mathématique d'assurance-vie..... 179,526.25 |
| Prêts sur première hypothèque..... 3,227.50 | Réserve pour sinistres en voie de règlement..... 284,830.55 |
| Prêts sur polices d'assurance-vie..... 15,534.41 | Soldes des compagnies de réassurance..... 32,320.77 |
| Immeubles (moins l'amortissement)..... 340,996.65 | Réserve pour impôts..... 22,348.26 |
| Soldes des agents..... 124,855.01 | Créditeurs divers..... 36,490.39 |
| Soldes des compagnies de réassurance..... 9,695.78 | Capital souscrit et payé..... \$300,000.00 |
| Dividendes et intérêts, échus et courus..... 7,245.79 | Surplus..... 51,525.19 |
| Autres actifs..... 36,475.11 | Réserve générale..... 60,000.00 |
| | Surplus pour la protection des assurés..... 411,525.19 |
| \$1,603,525.65 | \$1,603,525.65 |

Approuvé au nom du conseil d'administration: (signé) ALPHONSE RAYMOND (signé) J. EDOUARD LABELLE

AUX ACTIONNAIRES,

J'ai vérifié les livres et les comptes de La Prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 1944 et j'ai obtenu tous les renseignements et explications demandés.

Les obligations et les actions sont portées au bilan à la valeur autorisée par le Service des Assurances de Québec.

Les réserves pour les sinistres et pour les rentes ont été vérifiées et sont suffisantes. La réserve pour primes non acquises a été trouvée exacte et la réserve mathématique d'assurance-vie a été certifiée par l'actuaire-conseil de la Compagnie.

A mon avis, le bilan ci-dessus est dressé de manière à représenter la situation financière exacte de La Prévoyance au 31 décembre 1944, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte par les explications et renseignements fournis et d'après ce qu'indiquent les livres à cette date.

(signé) P. E. BONNIER, de Bonnier, Beaudin et L'Heureux, Comptables agréés.

Montréal, le 16 février 1945.



PROCLAMATION!

(Emise aux termes des Règlements touchant les logements d'urgence, arrêté en conseil C.P. 9439, du 19 décembre 1944)

AVERTISSEMENT

À TOUTES LES PERSONNES QUI PROJETTENT DE DÉMÉNAGER À

Victoria · Vancouver · New Westminster

Hamilton · Toronto · Ottawa · Hull

Afin de parer à l'état de surpeuplement, toutes les personnes qui se proposent de louer ou d'occuper un logement dans l'une quelconque de ces régions de logements d'urgence sont tenues par ordonnance de la Commission d'obtenir d'abord un permis de l'administrateur des logements d'urgence pour cette région.

L'ordonnance a pour but d'aider les personnes qui doivent demeurer dans ces régions à obtenir les logements nécessaires.

Avant de prendre les arrangements en vue de déménager dans l'un de ces districts, écrivez à l'administrateur pour obtenir tous les détails relatifs aux Règlements sur les logements d'urgence comme ils s'appliquent à ce district.

VOICI LE TEXTE DE LA LOI • • • **Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement dans l'un de ces districts sans un permis d'administrateur. (Formule E.S. 1)**



Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions contrairement à l'ordonnance commet un délit et, tout en encourageant les sanctions prévues, elle recevra de l'administrateur l'ordre d'évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

Les Règlements concernant les logements d'urgence imposent des sanctions sévères à ceux qui gêneront ou qui entraveront ces efforts et à ceux qui ne se conformeront pas aux règlements ou à une ordonnance de la Commission ou des administrateurs.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-4NF

Mort du Rév. J.-W. Wayman

Wayman

A Gaspé

Le Révérend J.-W. Wayman, archidiacre anglican à Gaspé, est décédé vendredi dernier, 2 mars, à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, où il avait été transporté d'urgence quelques jours auparavant. Il était âgé de 73 ans. M. Wayman, qui est natif de Sunderland, en Angleterre, laisse dans le deuil une soeur demeurant en Angleterre. Il servit comme chapelain dans l'armée durant la guerre de 1914-18. Il était très bien connu dans toute la Gaspésie et jouissait d'une grande popularité. Ses funérailles auront lieu à Gaspé la semaine prochaine.

Pertes de l'armée

Morts. — Le sergent Joseph-Arthur Pidgeon, fils de M. et Mme J.-W. Pidgeon, de Percé, enrôlé comme volontaire en juin 1940 dans les Royal Rifles of Canada, est décédé à Tokio le 27 février 1944 à l'âge de 29 ans. Il fut fait prisonnier de guerre par les Japonais après la chute de Hong-Kong.

Le soldat Fulton-Basil McMillair, de Grande-Entrée, Iles-de-la-Madeleine.

Gravement blessé. — Le soldat Charles-Albert Imbeault, fils David, de Chutes-aux-Outardes.

Disparu. — Le soldat Omer Martin, fils Maxime, de St-Alexis.

Prisonnier de guerre. — Le soldat Roger-John Allard, de Campbellton.

St-Octave-de-Métis

Naissance. — M. et Mme Jean-Thomas Michaud font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Ghislain. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Lévesque, de Lac-au-Saumon, oncle et tante de l'enfant.

Réunion des Dames Fermières. — Mardi, il y eut à la salle du Couvent une assemblée des Dames Fermières de la paroisse à laquelle assistaient les agronomes Chalifour et Chamberland.

Va-et-vient. — Miles Morissette et Chasseur, de Lucville, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Plourde au commencement de la semaine.

R.C.A.F. Gabriel St-Amant, de St-Thomas, Ontario, est en congé chez ses parents M. et Mme Wilfrid St-Amant.

Mme Joseph Sergerie est partie pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

MM. Albert Plante et Alfred Pelletier sont revenus d'un voyage d'affaires à Montréal.

St-Simon

Décès. — Le 5 mars avaient lieu en notre église les funérailles de M. Maurice Roussel, décédé le 1 mars à Lanoraie (Berthier), où il demeurait depuis deux ans. Il était âgé de 35 ans et 11 mois. Outre une épouse inconsolable, née Plourde (Clarina), il laisse une fillette Yolande.

Sa mère Mme Emile Roussel, de St-Simon, lui survit ainsi que ses frères et soeurs, qui conduisaient le deuil, MM. Gérard, de Jonquière, Joseph et Paul-Emile, de Montréal, Lorenzo, de St-Simon, Mmes Léo et Jean Théberge, de St-Arsène, Jean Chouinard, de St-Arsène, Noël-Aimé Théberge, de St-Fabien; ses beaux-parents M. et Mme Hyacinthe Plourde, de St-Simon, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs. A la famille en deuil nos sincères condoléances.

Cabano

Fête sportive. — L'Association sportive de Cabano a organisé une journée de sport et de jeux, laquelle a été des mieux réussies.

Dimanche, 4 mars, le club de goudet de Notre-Dame-du-Lac est venu rencontrer le nôtre de Cabano, puis nous avons eu course en skis, raquettes, courses en chiens, etc. La température était magnifique; malgré un apparence très mauvaise de dégel la veille, nous avons été favorisés sur tous les points. De nombreux visiteurs de Notre-Dame-du-Lac et de Saint-Louis du Ha! Ha! sont venus rehausser cette fête paroissiale par leur présence et encourager par leurs applaudissements. La partie de goudet a été vivement contestée. Les deux camps ont donné leur meilleur rendement. Le résultat a été de 4 à 4. Nous sommes heureux de constater que tous les joueurs du camp de Notre-Dame se sont comportés en véritable sportmen. Les visiteurs ont bien apprécié également cette joute.

Le soir à la salle St-Joseph, il y eut distribution des prix et de coupes, pour les clubs gagnants, le tout avec l'impartialité coutumière de nos Directeurs de l'Association. Nous remercions cordialement tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête paroissiale et réitérons à nos visiteurs nos plus sincères remerciements pour leur encouragement.

Nécrologie. — Nous regrettons d'annoncer le décès prématuré de Paul-Emile Bérubé, fils de Gaspard, lequel est mort après quelques jours de maladie seulement à l'Hôpital de Notre-Dame du Détour de Notre-Dame-du-Lac.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 28

Assemblée générale annuelle de la Prévoyance

Prévoyance

A l'assemblée générale annuelle de La Prévoyance, qui vient d'avoir lieu à son siège social, le président de la Compagnie, l'honorable Alphonse Raymond, a fait les remarques suivantes: Le capital de la Compagnie a été porté au cours de l'année de \$250.00 à \$300.000 et la réserve générale de \$50.000 à \$60.000. Le surplus, qui était de \$38.183,50 à la fin de 1943, est maintenant de \$51.525,19. Le capital payé, la réserve générale et le surplus constituent donc un fonds de \$41.525,19, qui vient s'ajouter aux autres réserves pour la protection des assurés.

Chez les Chevaliers de Colomb

Chevaliers de Colomb

(Communiqué)

Québec. — Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb se réunissait à Québec, samedi dernier, sous la présidence de M. Ludger Faugy, Député d'Etat. Des questions importantes pour le plus grand bien de l'Ordre dans notre province ont été soumises et étudiées à l'assemblée.

Le Conseil a voté une somme de \$200 à la Ligue de Vigilance Sociale, récemment fondée à Montréal, dans le but de combattre le fléau des maladies vénériennes.

La Société d'Histoire Régionale de Québec organise présentement un concours ouvert à tous les écrivains et historiens ainsi qu'à tous les collégiens et étudiants du Canada. Deux prix, l'un de \$150 pour les écrivains et les historiens, l'autre de \$50 pour les collégiens et étudiants, seront donnés par les Chevaliers de Colomb.

Un montant de \$25 sera aussi adressé à M. l'abbé L. Messier, aumônier diocésain, pour lui aider à défrayer le coût de la propagande faite dans la campagne contre le blasphème.

L'assemblée a aussi discuté de l'organisation du prochain congrès provincial, qui sera tenu en mai prochain. L'endroit sera fixé lors de la prochaine réunion.

février dernier, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis, le défunt était âgé de 19 ans.

Nous prions M. et Mme Gaspard Bérubé et la nombreuse famille de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

Assemblée générale

Prévoyance

65. La Compagnie a effectué en 1944 des placements s'élevant à \$274.010,38, souscrivant un total de \$225.000 aux deux Emprunts de la Victoire lancés au cours de l'année.

Chez les Chevaliers de Colomb

Chevaliers de Colomb

(Communiqué)

Le bénéfice net de l'exercice s'éleva à \$24.822,94, soit une diminution de \$6.091,98 sur l'an dernier. Cette baisse est attribuable à une augmentation des réclamations, à l'accroissement de certains frais d'administration, surtout par suite de la réorganisation du service d'assurance-vie, et à une augmentation de la réserve de primes non acquises due à un développement considérable des affaires de la Compagnie. En effet, les primes des polices souscrites au cours de l'exercice atteignent le chiffre imposant de \$1.086.554, soit une augmentation magnifique de \$157.924 sur le total de 1943, qui lui-même dépassait d'environ \$100.000 celui de 1942.

Les provisions nécessaires ont été faites pour faire face aux divers impôts fédéraux et municipaux de l'exercice, qui, sans tenir compte des impôts fonciers, s'élevaient à \$27.198,08.

Le nouveau service d'assurance-vie, qui a commencé à fonctionner l'an dernier, a émis à compter du 1er avril 1944, soit pour neuf mois d'opérations, des polices atteignant un montant total de \$1.007.665. C'est un résultat très satisfaisant et il y a tout lieu de croire que les résultats seront encore meilleurs en 1945 dans ce nouveau champ d'activité.

La Prévoyance a donc poursuivi sa marche ascendante dans tous les genres d'assurance auxquels elle s'est intéressée jusqu'ici.

Le développement que l'on vient de souligner, et qui est le fait saillant des cinq dernières années, a même rendu nécessaire, par suite de l'accroissement de personnel qui en a résulté, le déménagement de la Compagnie de l'immeuble de la rue St-Jean.

L'immeuble situé rue St-Jean, inscrit dans les livres de la Compagnie à \$39.953, a été vendu au cours du mois de janvier 1945 pour un montant de \$45.000 payable comptant le 1er mai prochain. Du seul point de vue financier, cette opération est très avant-

Assemblée générale

Prévoyance

geuse, car tout en réalisant un profit appréciable, La Prévoyance augmentera son actif liquide.

Chez les Chevaliers de Colomb

Chevaliers de Colomb

(Communiqué)

Le conseil d'administration de La Prévoyance pour l'exercice 1945 se compose de l'hon. Alphonse Raymond, LL.D., M.C.L., de MM. Maxime Raymond, C.R., M.P., Paul-Emile Gagnon, C.R., l'hon. Lucien-H. Gendron, C.R., Charles-E. Geoffrion, Henri Geoffrion, J.-Edouard Labelle, C.R., J.-O. Montplaisir, René Morin, Chénier Picard, N.P., et Jean Raymond, C.R.

A l'issue de l'assemblée des actionnaires, le conseil d'administration a de nouveau élu l'hon. Alphonse Raymond président et M. Maxime Raymond vice-président.

NEUVAINES PREPARATOIRES A LA FETE DE SAINT-JOSEPH

Prédicateurs: Mgr Paul-Emile Léger, P. D., vicaire général de Valleyfield; le R. P. Gérard Petit, c. s. c.

Samedi, le 10 mars, commencera à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal la grande neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph. Durant ces neuf jours, des centaines de mille personnes, dans leur famille ou au Sanctuaire, adresseront au Ciel leurs supplications et leurs hommages par l'entremise de saint Joseph.

Tous les jours de la neuvaine, il y aura à 8 heures une messe solennelle, célébrée par un évêque aux intentions de ceux qui font la neuvaine au Sanctuaire ou chez eux. Le R. P. Gérard Petit, c.s.c., que tous connaissent par ses écrits sur le mariage et les questions sociales, prêchera à cette messe.

A 3 heures, prières à saint Joseph, sermon par un prédicateur invité pour la circonstance, salut du Saint-Sacrement.

A 8 h. 15 le soir, prières, prédication par Mgr Paul-Emile Léger. Tous ceux qui le peuvent se feront un devoir de venir réchauffer leur dévotion en venant entendre la chaude et vibrante parole du distingué prêtre.

Aidez La Croix Rouge THE "SALADA"

MAGIC BAKING POWDER. Pure Saine De confiance Poudre à Pâte Magic. Coûte moins de 10 par cuisson ordinaire.

CARTES PROFESSIONNELLES

Georges MASSON, Comptable agréé Chartered Accountant 149, St-Germain, Rimouski. Avocats: ASSELIN & ASSELIN, R. E. Asselin, LL. L., Dérome Asselin, B. A. Bureaux: 158 de l'Evêché RIMOUSKI.

ARTHUR GENDREAU, LL. L. AVOCAT. Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI. BUREAU: 158 de l'Evêché RIMOUSKI.

Maurice de Champlain COURTIER EN ASSURANCES. Tél.: 654 C. P. 582. BUREAU: Edifice de la Banque Provinciale 142, Avenue de l'Evêché, Rimouski.

Pacifique Canadien. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition.

GLEASON BELZILE, Notaire. Commissionnaire de l'Ordre de G. de G. Belzile (1888-1938) Edifice Banque Canadienne, McManis, RIMOUSKI P. Q.

LOUIS-LEO DOYON, ARPEUTEUR-GEOMETRE. Ingénieur-Forêtier, Cassel, Téléphone 314 240 Rue St-Germain RIMOUSKI.

Dr. J.-O. DRAPEAU, Médecin-Chirurgien. Des Hôpitaux de Paris 124 rue St-Germain RIMOUSKI.

Irénée Gendreau, Courtier en fruits et légumes. Tél.: Rés. 639; Entrepôt 61 RIMOUSKI, P. Q.

J.-A. GENDREAU, O. D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN - SAINT-JACQUES. BUREAUX: AMQUI - 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGRIS; MONT-JOLI - 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN; MATANE - 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SHARP; TROIS-PISTOLES - 1er JEUDI DU MOIS DE 9 H. A MIDI, HOTEL TROIS-PISTOLES.

DIS NOUS PAUL: "QUELLE EST LA CHOSE QUE LES GARS OUTREMER APPRECIENT LE PLUS - DES CIGARETTES? DES FRIANDISES? ENFIN QUOI?" UNE CHOSE SURPASSE TOUTES LES AUTRES ET C'EST UNE LETTRE DU PAYS! ÉCRIVEZ SOUVENT AUSSI SOUVENT QUE POSSIBLE. PROGRAMME QUESTIONNAIRE.

BRASSERIE BOSWELL. PUBLIE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE.

NOTES LOCALES

— M. Edouard Fiset (fils), qui a été récemment libéré d'un camp d'internement après quatre années de détention en France occupée, a fait hier soir, sous les auspices de la Chambre de Commerce, une intéressante causerie publique au Séminaire, au profit de la Croix-Rouge. M. Fiset est un jeune architecte de Québec et le fils du Capt. Edouard Fiset.

— M. Gédéon Roy a passé une partie de la semaine à Québec.

— M. le magistrat Amédée Caron est allé siéger, cette semaine, à Ste-Anne-des-Monts.

— Le rév. Père Alexandre Desrochers, O. P., était en visite, cette semaine, chez sa soeur Mme Léon Leduc.

— Mme Alphonse Pineau, de l'hôtel des Touristes, de Pointe-au-Père, et sa fille Annette sont de retour d'un séjour de deux mois à Québec.

— Mme Michel-Antoine Pineau, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, était à Rimouski hier soir et assistait à la conférence donnée au bénéfice de la Croix-Rouge par son frère M. Edouard Fiset.

— M. Eugène Gagné, i. l., de Québec, était de passage à Rimouski au commencement de la semaine.

— M. et Mme Zénon Ouellet sont revenus d'un voyage en Floride.

— L'aviateur Raymond Guertin est revenu d'un séjour outre-mer et particulièrement aux Indes, en congé chez ses parents.

— Mlle Alice Ruest est retournée à Rivière-du-Loup, après un séjour chez sa soeur Mme Chs-Ed. Lavole.

— M. le Dr Octave Drapeau est de retour d'un bref voyage à Québec.

— L'aviateur Willie Lauzier, récemment rapatrié, est en congé chez ses parents.

— Mlle Gabrielle Lamarre a quitté Rimouski pour entrer au Noviciat des Soeurs de la Providence à Montréal.

— Mme Eustache Banville et sa jeune fille Mlle Ruth sont de retour de Québec où elles ont passé quelques semaines.

— M. J.-A. Marquis, surintendant de l'Office National du Film, était en ville, cette semaine.

— Mme Napoléon Morin est revenue d'un voyage à Québec.

— M. Pierre-Emile Matte, de la R.C.A.F., à Debert, a visité ses parents M. et Mme J.-A. Matte.

Commandant du Camp militaire de Rimouski

Le major J.-E. Picard a quitté Rimouski pour Valcartier, où il occupera de nouvelles fonctions. Il sera remplacé au commandement du camp militaire de Rimouski par le major L.-G. Talbot, de Montréal, récemment revenu d'outre-mer.

AU SEMINAIRE

Les élèves du Séminaire donneront le 13 mars, à 8 heures, une représentation sous le titre : « DIVERTISSEMENTS D'ESCOLIERS ». C'est un spectacle de parfait équilibre et de franche gaieté, dont voici le programme :

- Orchestre symphonique.
- L'avare (Molière).
- La Chorale du Séminaire.
- Les Femmes Savantes (Molière).
- Concerto de violon.
- Les Inscrits (Léon Chancel).
- Solo de clarinette, de piano.
- Le Quatuor vocal des « Escoliers Joyeux ».
- L'Avare (Molière).
- L'Harmonie Sainte-Cécile.

Naissances

M. et Mme Alcide Pelletier font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Marie-Claire-Nicole. Parrain et marraine M. et Mme Emile Lebel, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Armandine Lamontagne, sa tante.

M. et Mme Léopold Lepage (Rose-Anne Dubé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Monique-Carmen. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lepage, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, sa cousine Mlle Germaine Dubé.

M. et Mme Arthur Harton (Marie-Luce Lepage), annoncent la naissance de leur fils, baptisé le 4 mars en l'église de Nazareth sous les noms de Joseph-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adélaïde Lepage, sa grand-maman.

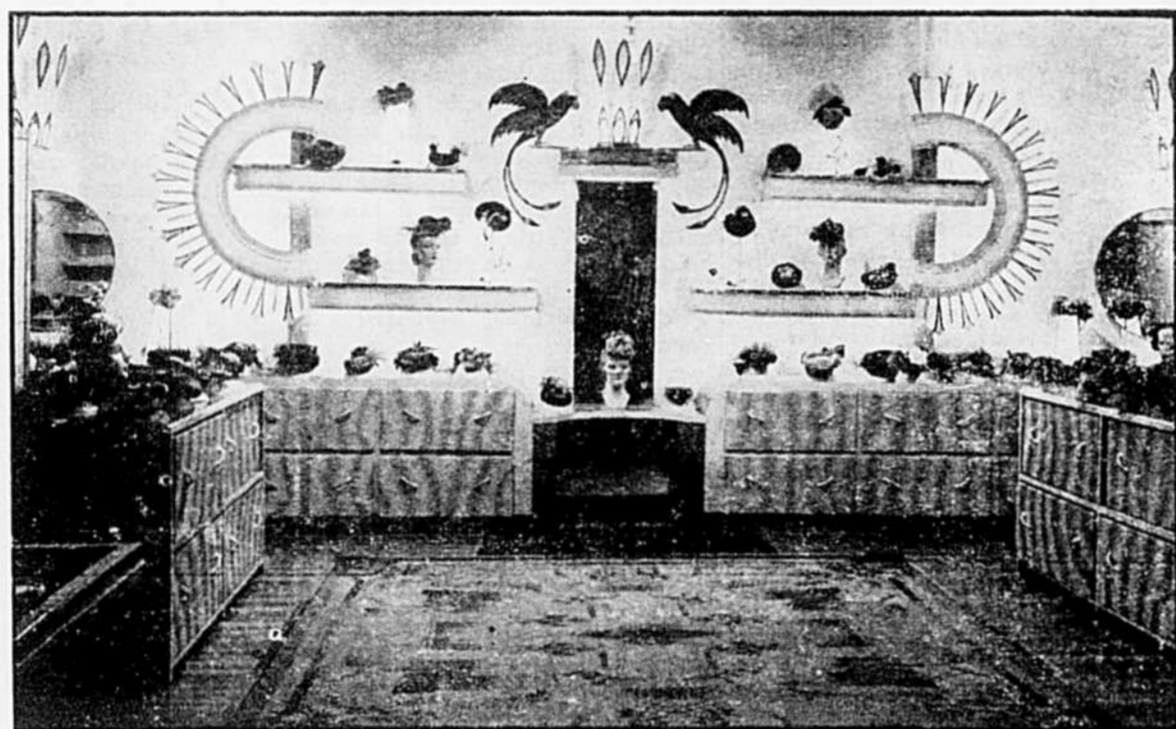
— Je viens de rencontrer un nègre qui est furieux contre son médecin.
— A propos de quoi ?
— Le nègre s'est fait opérer de l'appendicite et le médecin l'a recousu avec du fil blanc.

Une des étoiles de la grande revue "New-York Ice Fantasy" à l'Aréna les 9, 10 et 11 mars



(Lire l'annonce de ce spectacle en page 4)

CHEZ VERREAU



Transformation complète de notre département de CHAPEAUX

MESDAMES.

Il nous fait plaisir de vous présenter les nouvelles modes de chapeaux printaniers dans un décor qui vous plaira et qui fera apprécier les détails des nouvelles modes de chapeaux. Cette saison, ce département se surpassera pour vous présenter des modes authentiques et exclusives, des modèles d'une beauté exceptionnelle, des pailles, des toques de fleurs, des petits bérets de paille fine, des pompadours, des canotiers, des sailors, ainsi que des formes spéciales pour personnes plus âgées.

Visitez, Mesdames, notre nouveau département de chapeaux et vous serez ravies des styles avancés que nous présentons.

MANTEAUX Chesterfield

Avec colliers de velours, ils sont toujours nouveaux. Ces MANTEAUX jouissent d'une popularité toujours grandissante.

Nous les tenons à votre disposition dans tous les tissus : « Duvet de chameau et laine, lustrage shag, polo, tweed, et autres tissus unis dans les nouvelles teintes de beige pâle, — beige sable, — Tan, — Brun, — Rouge, — Gris, — Vieux Rose, — Jaune, — Aqua, — Bleu Poudre, — Vert Olive, — Vert Mousse, — Rouille — Noir. Tailles de 9 à 20 ans et 38 à 44.

\$24.50 à \$34.50



LE MAGASIN

Verreault
Service... Qualité
196 St-GERMAIN

PRESENTATION

DES

Modes Printanières

Au Bon Goût, Entr.

Le rendez-vous des élégantes



Mesdames et Mesdemoiselles,

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouvelle collection de manteaux et costumes pour le printemps — Les styles, la coupe et les nouveaux détails de ces vêtements créés par les plus grands couturiers de New-York ajouteront à votre personnalité cette note de chic et de distinction tant recherchée par la femme élégante !

Honorez-nous d'une visite, mesdames, et si vous le désirez, nous nous ferons un plaisir de vous aider de nos suggestions — Prix pour toutes les bourses !

Au Bon Goût, Entr.
SPECIALITÉS pour DAMES Patricia Dumont, PROP.
246, RUE ST-GERMAIN • RIMOUSKI • TÉLÉPHONE 246